



Pour toutes vos Assurances

— AUTO — INCENDIE —
RISQUES DIVERS — VIE

Consultez le

CABINET KARAKOZIAN

Toutes Compagnies

Tél. : 644-32-28

lignes groupées 92140 CLAMART

PROJET TARIFAIRE SUR SIMPLE DEMANDE

132, avenue Henri-Barbusse

clamart

bulletin municipal

Rédaction-Administration : MAIRIE DE CLAMART (92140)

Nouvelle série : n° 20 (74) — Décembre 1977 — Bimestriel

Publicité D.I.E.P., 37, rue de Châteaudun, 75009 PARIS — Tél. : 526-35-45

**MEILLEURS
VŒUX
POUR
LA NOUVELLE
ANNÉE**



UNE nouvelle fois, j'ai l'agréable devoir de vous exprimer avec tous mes collègues du Conseil Municipal nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Nos souhaits vont à chacune et à chacun d'entre vous, à toutes les familles de Clamart, à toute notre jeunesse, et à tous nos anciens.

Que 1978, soit pour tous une année au cours de laquelle, nous travaillerons à vaincre les difficultés qui paralysent notre économie.

Que tous les Clamartois privés d'emploi retrouvent au plus vite le travail auquel ils aspirent.

Que la course infernale entre les prix et les salaires ait une fin et que nous parvenions à un meilleur équilibre économique et à une plus juste répartition des ressources.

Que la sagesse des Gouvernants à travers le monde permette que les rapports entre les pays concourent à la construction de la paix.

Il y a quelques jours nous avons mis en service les installations du Centre Culturel Jean ARP.

Déjà de très nombreux Clamartois sont venus vivre ensemble les diverses manifestations ayant fait l'objet de cette période d'inauguration.

Ce nouvel équipement à caractère culturel porte témoignage de la volonté de votre équipe municipale de répondre à toutes les aspirations de ses administrés.

En participant ensemble aux spectacles, aux fêtes de sociétés locales, aux activités diverses qu'offrira désormais l'Office Culturel de Clamart dans les installations du Centre Jean ARP, nous trouverons une raison supplémentaire de vivre mieux à Clamart, en développant notre culture et notre sens de la vie en commun.

Formulons le souhait que notre Centre Culturel communal, en 1978, fonctionne à la satisfaction de tous.

Une année nouvelle est l'occasion d'ouvrir de nouvelles perspectives dans l'action municipale, et vos conseillers municipaux œuvreront en 1978 pour assurer la bonne marche de tous les services et de tous les équipements mis à la disposition de toutes les catégories de la population.

Trois chantiers importants vont se poursuivre ou se terminer au cours de cette année : la construction du Centre Administratif, la construction du Gymnase de la rue du Parc, la construction du Foyer pour personnes âgées, route de la Garenne. Nous continuons à développer les équipements communaux et à donner à un plus grand nombre de nos concitoyens de meilleurs moyens de vivre.

Nous resterons, comme les précédentes années, au service de tous, poursuivant sans cesse les objectifs que nous nous sommes fixés aux époques où nous vous faisons juge de notre action et où nous sollicitons vos suffrages.

Vous nous avez renouvelé récemment votre confiance, comme nous l'avons fait depuis douze ans, nous travaillerons ensemble, en 1978, pour que notre action municipale soit pour chaque Clamartois un service permanent.

Bonne et heureuse année à tous.

J. FONTENEAU,
Maire de Clamart.

SOMMAIRE

	Pages
Editorial de M. le Maire	1
Présentation des activités de loisirs	2
Ne fumez pas	2
Bilan des activités des Centres de Loisirs des enfants de Clamart	2
Portrait d'école	3
Infos clamartaises	3
Permis de construire	4
Club hippique	4
A Clamart, un nouveau lieu de rencontre	4
Pour la création d'une agence A.N.P.E. à Clamart	5
Beaux Arts	5
Cérémonie du 11 Novembre	5
Etat civil	6
Cinquième festival « Le Blason »	6
Sports	7
En bref	8
La crèche familiale fait ses comptes	9
Les plantations de 1977	9
Ronsard, père des écologistes	10
Tours de garde des docteurs	11

L'ARC en CIEL SPORT



FOURNISSEUR
CLASSES DE
NEIGE

43, rue du Président-Roosevelt - CLAMART - Tél. : 645 88-55

SPÉCIALISTE SKI

vêtements

fusalp - HAASE

Skiss

K
WAY

OLYMPIC

fixations

LOOK
SALOMON

SKIS ROSSIGNOL - trak

FIBOHER

chaussures

MUNARI - NORDIKA - TRAPPEUR

LOCATION SKIS et CHAUSSURES de SKI
Attention pas de location le samedi après-midi

NE FUMEZ PAS... N'ENFUMEZ PAS...

Fumeurs ne faites pas courir aux autres les risques que vous prenez pour votre santé.

Les produits toxiques contenus dans la fumée du tabac sont nocifs aussi pour les non-fumeurs. Le danger augmente quand le volume par occupant du local enfumé ou la ventilation sont faibles.

La loi du 9 juillet 1976 relative à la lutte contre le tabagisme impose que, dans les locaux ou véhicules pouvant être affectés d'une manière distincte aux fumeurs et aux non-fumeurs, l'espace réservé à ces derniers ne soit pas inférieur à la moitié de l'ensemble. Le décret, pris en application de cette loi, a pour ob-

jectif de protéger la santé des non-fumeurs dans les locaux et véhicules à usage collectif.

Fumeurs, en respectant cette réglementation, vous protégerez la santé de tous. Pensez aussi, chez vous, sur le lieu de votre travail ou de vos loisirs, à ceux qui ont choisi de ne pas fumer et surtout aux femmes enceintes, aux enfants, aux personnes âgées et aux malades.

Le texte intégral de la loi et du décret ainsi que des affichettes et auto-collants « Ne fumez pas, n'enfumez plus » sont disponibles au Comité Français d'Education pour la Santé, 9, rue Newton, 75116 PARIS. Tél. 720.98.09.



TÉLÉ CONDORCET
CAPIGUIAN

SONY

Spécialiste
COULEURS
NOIR et BLANC

DÉPANNAGE : spécialiste couleur • Noir et Blanc

SERVICES APRÈS VENTE ASSURÉS
CHAINES HI-FI, ÉLECTRO-MÉNAGER

175, AVENUE JEAN-JAURÈS — 92140 CLAMART
ARRÊT AUTOBUS 189 (CONDORCET)

Téléphone : 645-34-69 / 642-56-17

L'IGLOO

Tél. : 642.09.89

SES SPÉCIALITÉS GARANTIES FABRICATION MAISON

J. RIPPE 15, avenue Jean-Baptiste-Clément
92140 CLAMART

POUR VOS DESSERTS GLACÉS

Omelette Norvégienne - Gâteaux glacés - Soufflé glacé au Grand Marnier - Coupe Cassis - Café Liégeois - Royal Pralin - Profiterolles - Vacherin - Ananas

G. LEDOUX, *Bijoutier*



DU CHOIX

LES BONS PRODUITS RÉGIONAUX DE FRANCE

— NATURELS —

Sans colorants — Sans conservateurs — Sans additifs chimiques

Documentat. contre 1 enveloppe timbrée • Livraison gratuite à partir de 150 F
A. HUET, 36, rue des Sablons, 92140 CLAMART — 642-88-04

MOBILIER DE FRANCE



DALO

644 - 66 - 14

CLAMART

153 RUE DE FLEURY



Le jardin Taboise, à l'angle de la rue Fillassier, va bientôt être aménagé, le rescindement vient juste d'être terminé.

PARC DE LA MAISON-BLANCHE

24 SEPTEMBRE

BILAN DES ACTIVITÉS DES CENTRES DE LOISIRS DES ENFANTS DE CLAMART AU COURS DE L'ANNÉE 1976-1977 CENTRE PRIMAIRES 6 A 16 ANS

MERCREDI - PETITES VACANCES :

Les C.L.E.C. ont fonctionné pendant 37 mercredis et 28 jours de petites vacances scolaires, soit 65 jours totalisant 31 850 journées-enfants.

Moyenne journalière : 480 à 500 présents).

Plus de 300 enfants déjeunent chaque jour dans les différents centres (1 450 enfants ont été inscrits au cours de cette année 1976-1977).

LES ACTIVITÉS :

Chaque mercredi matin, d'octobre à mai, 150 enfants ont suivi, à la piscine de Clamart les séances d'apprentissage de la natation.

Pendant le même temps, 150 enfants ont évolué sur la patinoire municipale de Meudon-la-Forêt.

L'après-midi, les grands de la Garenne et de la Plaine sont allés à la piscine du Plessis-Robinson.

Après Pâques, une quinzaine de grands se sont initiés à la voile au Cercle Nautique de Créteil.

Dans les Centres, les activités sont restées nombreuses : activités manuelles et artistiques, jeux dans les bois, etc. Chaque mercredi, entre octobre et avril, la projection d'un grand film fait passer un agréable moment aux enfants.

GRANDES VACANCES 1977 :

Les C.L.E.C. ont fonctionné du 4 juillet au 9 septembre, soit pendant 47 jours.

— 839 enfants y ont été inscrits.

— 12 435 journées-enfants.

— 8 431 repas servis par la Cuisine municipale.

LES ACTIVITÉS :

8 camps sous tentes ont été implantés autour de la base nautique de Souppes-sur-Loing (90 km de Clamart).

Chaque semaine, 25 enfants âgés de 12 à 16 ans, ont goûté pendant 4 jours aux joies de la voile, du canoë, du kayak, de la baignade. Ils ont escaladé les rochers de la forêt de Fontainebleau et parcouru les sentiers de longue randonnée.

Pendant ces 8 semaines, 10 camps de petits-moyens ont permis à 200 enfants environ de séjourner à Souppes pendant 2 jours, en goûtant au plaisir de coucher, une nuit, sous la tente.

Ces 400 jeunes ont été enthousiasmés de vivre en pleine nature, profitant du temps assez enso-

C'est dans le parc de la Maison-Blanche, le samedi 24 septembre 1977, de 9 heures à 18 heures, que s'est tenue cette année, l'exposition des différentes activités du Centre de Loisirs et Culture Mermoz. Elle avait d'habitude été donnée en vase clos, dans les grandes salles de la mairie.

Si cette présentation se déroula sous un plafond nuageux, avec quelques rares gouttes de pluie, les nombreux visiteurs, adhérents, acteurs et amis des sections ne furent pas découragés. Il y eut du monde toute la journée, des adultes curieux et passionnés, et beaucoup d'enfants emballés et pris par le spectacle des bateaux modèles réduits dont les évolutions sur le lac étaient commandées à distance par les constructeurs de la section, et en particulier par MM. Perroquin, Fontaine et Monka, ses dirigeants. De nombreux visiteurs regardaient les descentes et les ascensions des spéléos — M. Marville et ses aides — ainsi que leur matériel. Ils n'étaient pas au bord d'un gouffre savoyard, mais avaient accroché leurs échelles spéciales à près de quinze mètres de hauteur dans la grosse branche d'un hêtre.

M. Corre, directeur du Centre Mermoz, allait de l'un à l'autre stand, accompagné parfois du maire adjoint, M. Besnard, et des conseillers délégués à la Jeunesse, aux Sports et Loisirs. Les stands s'élevaient tout autour du parc et c'était là, pour les Clamartois et les Clamartaises qui avaient répondu à l'invitation du Centre, l'occasion de mieux connaître ce bel espace agréable et boisé pourvu de bancs, de bacs à sable, d'abris en cas d'ondées et sis au Centre de Clamart.

Toutes les sections étaient présentes, même le bridge où un joueur sympathique et la présidente, Mme Larigauderie, donnaient les heures de jeu libre ou de tournoi, et la guitare où un amateur s'exerçait en plein vent.

La voile, M. Waroux et Mlle Delafontaine ; la plongée sous-marine, MM. Ollitrault et Clozon, avec leur nacelle en caoutchouc posée sur le lac ; la géologie, avec M. Delhomme, s'élevaient groupées autour de la spéléologie. Les clubs féminins, Mmes Gaucheler, Da Silva, Bellanger, s'élevaient partagées entre leurs stands de vannerie, tissage, poterie, céramique, émaux, sérigraphie, peinture sur soie, avec aussi MM. Delamotte et Barthelemy.

Mais les visiteurs à la recherche de loisirs pour eux-mêmes ou leurs enfants pouvaient encore mieux faire connaissance, autour du kiosque à musique, de la danse, du cyclotourisme, de l'équitation dirigée par MM. Jasnault et Ignazi, de la ferronnerie d'art de M. Peret, et de la station de radio-télé-amateur où M. Escat entra toute la journée en relation avec d'autres clubs régionaux ou provinciaux.

En face du parc de la Maison-Blanche, rue Louis-Guespin, Mme Andrillon, présidente de l'Aéro-Club, laissait « porte ouverte » de son atelier où l'on pouvait voir des élèves construisant des cellules de planeurs ou d'avions modèles réduits, prêts à voler un jour prochain.

Rappelons ici pour les Clamartois de tous âges, intéressés et qui n'auraient pu se déplacer, que tous renseignements sont fournis sur toutes les sections au Centre Mermoz, 28, rue Gabriel-Péri, 92140 Clamart, tél. 644-77-10, ou au Centre Deullin, rue Boileau, sur le plateau du Petit-Clamart, près du Foyer du Fonctionnaire. Pour l'Aéro-Club se présenter au chalet de l'A.-C.

Claude FORBIN.

leillé, malgré quelques péripéties dues à la montée des eaux, fin juillet et fin août.

Une dizaine de pique-niques de la journée ont conduit plus de 500 enfants vers Saint-Arnoult, Saint-Quentin-en-Yvelines, Babiland, Neuville...

Ces parcs de loisirs sont très appréciés par les enfants surtout quand le temps permet la baignade et les jeux nautiques.

En plus des grandes sorties, les autocars de la Ville de Clamart ont effectué de perpétuelles rotations pour transporter les enfants, presque chaque matinée, aux piscines de Clamart et Châtillon et l'après-midi rejoindre les parcs de loisirs ou forêts voisines.

Plusieurs pique-niques pédestres ont permis aux enfants de « redécouvrir » les sentiers du bois de Clamart.

Quelques randonnées à bicyclette, dans la Vallée de Chevreuse, bois de Clamart et de Meudon ont réjoui tous les participants.

Dans les centres, entre toutes ces promenades, des kermesses, des séances de déguisement, quelques séances de cinéma ont agrémenté la vie des enfants.

Tous les centres étant équipés de piscines démontables, les plus jeunes étaient heureux de se rafraîchir, en fin d'après-midi, après la partie de gendarmes et de voleurs organisée au bois.

Les 6 et 8 septembre, comme le veut la tradition, une trentaine d'enfants ont prêté leurs concours à l'organisation de la sortie des anciens Clamartois à Versailles et Angerville.

Nous adressons nos remerciements à tout le personnel de la Cuisine municipale et du Garage pour son dévouement et la qualité de ses prestations.

Il faut souligner que c'est grâce à une importante aide de la Municipalité que nous pouvons organiser, en les améliorant sans cesse, les loisirs des enfants qui nous ont été confiés cet été.

Les grandes vacances sont terminées. Le mercredi 21 septembre les C.L.E.C. reprendront leurs activités dans les centres habituels, entre 8 h 30 et 17 h 30, chaque mercredi et jours de vacances scolaires.

La Direction des C.L.E.C.



transactions immobilières
commerciales et industrielles
expertises - prêts immobiliers

210, avenue Jean-Jaurès
92140 CLAMART
Tél. : 645-90-00



DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Pavillons :

M. MAGNIER Jean-Claude, 4-6, allée de l'Avenir. — M. MAITRE Paul, 3, villa Schneider. — M. DE MONTE Henri, 40, route de la Garenne. — M. GOLOUKO André, 70, route de la Garenne. — M. FOURNIES Casimir, 23, rue Lacombe. — M. DEROUNIAN Araxi, 16, rue des Garremets. — M. DE NAUW René, 30, rue du Fort. — M. CAIRA Luigi, 15, rue Perreyon. — M. DUFALLY Jacques, 10 bis, rue Brignole-Galliéra.

Agrandissement — Surélévation pavillons :

Mme CHIARAMONTI, 48, rue des Garremets. — M. COCHE Pierre, 1 bis, rue du Clos-Montholon. — M. MICHELET Jean, 25, rue de Fontenay. — M. SALVATOR Pascal, 31, avenue des Platanes. — Mme BEL-LUCO, 4/6, rue des Aubépines. — M. LAVENANT, 65, rue de Fontenay. — M. BOVIS Jean-Louis, 28, rue Marguerite. — M. DESBOIS Jean, 8, rue Monplaisir. — M. BIRNAUT Arnold, 36 bis, rue Bonnelais. — M. PROUST Michel, 14, rue des Aubépines. — M. MALINVERNI Maurice, 22, rue de Verdun.

Immeubles collectifs :

M. LAMELOT Dominique, 19, rue des Tricots.

Autres constructions :

M. MOURADIAN, 2, rue des Monts. — M. LOMBARD, 175-177, rue de la Porte-de-Trivaux. — M. LE MAIRE Mathurin, 17, rue de l'Île. — M. LACASSAGNE Joseph, 7, rue Henriette. — M. GUÉRIN André, 183, avenue Marguerite-Renaudin. — M. HERVET Jean, 6, rue des Vignes. — Etablissements FERREY et Cie, 4 bis-6, rue de Versailles. — M. MOUREU Michel, 119, rue Pierre-Brossolette. — S.A. Comptoirs Français, 131, avenue du Général-de-Gaulle. — M. HAROUNIAN, 6, rue Roger. — M. GADAMURO, 223, avenue Victor-Hugo. — Société Parisienne des Boissons Gazeuses, 10, allée Gallilée.

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS DU 1-9-77 AU 31-10-77

Pavillons :

M. JAS Jean, 20, rue du Président-Roosevelt.

Agrandissement — Surélévation pavillons :

M. BURATTO Roland, 12, allée de l'Avenir. — M. PERREIRA, 34, rue d'Arménie. — Mlle CHASSAGNE Danièle, 89, rue Pierre-Brossolette. — M. BLAVET Jean-Pierre, 51, avenue A.-Schneider.

Immeubles collectifs :

Néant.

Autres constructions :

M. ROSENBLATT, 137, avenue Henri-Barbusse. — M. GUYOMARD, S.A. VINIPRIX, 11, rue des Charbonniers. — Mme LEROUX Raymonde, 10, rue Perthuis. — O.P.H.L.M. de Clamart, 27-37, rue Paul-Vaillant-Couturier. — M. LAMBEL Pierre, 10, rue du Château. — O.N.F., 1, rue de Meudon. — M. LEBRETON, 50, rue Denis-Gogue. — M. COQUIN Lionel, 50, rue d'Arménie.

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS EN AOUT 1977

Extension de pavillons :

M. D'AMARIO Aldo, 8, rue Edison. — M. RABIER Jean, 57, rue des Tricots. — M. CHOZAS Florentino, 9, passage Fleury. — Mlle CHASSAGNE Danièle, 89, rue P.-Brossolette. — M. WATTIGNY William, 11, rue du Midi. — M. ORLEACH Daniel, 151, rue de Fleury.

Autres (modifications intérieures et extérieures, dépôt, garage, etc...) :

MM. CARRE Frères, 128, avenue Jean-Jaurès. — Mme KEMOUN Liliane, 36, avenue Jean-Jaurès. — M. LEROUX M., 10, rue Perthuis. — Hôpital Béclère (S.M.U.R.), 157, rue de la Porte-de-Trivaux. — M. DUBOIS Marcel, 60, rue des Vignes.

COLLECTIF R + 6 et Station-Service (21 logements) : M. AMADIEU Georges, S.C.I. LE DELTA, 92, 94, 96, rue de Châtillon à Clamart, 89, rue Pierre-Brossolette, à Châtillon.

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS EN AOUT 1977

Pavillons :

M. GUILLEMAUD Michel, 112, rue M.-Fichet. — M. BENBASSAT, 43, avenue M.-Renaudin. — M. BERTONE René, 44, route de la Garenne. — M. BILLON Marcel, 5, rue de la Gaité. — M. et Mme VICTOR Hubert, 13, rue des Lilas.

Extension de pavillons :

M. GOUGEON Maurice, 49 bis, rue Brissard. — M. BRIGAND Georges, 25, rue Jean-Georget. — BERHAULT Robert, 14, rue du Midi. — M. DOUSSINAUT Michel, 14, rue du Docteur-Roux. — M. LACOTTE Jean, 6, allée Bel-Air. — Mme LOPEZ Jeanne, 9, rue L.-Guespin. — M. CANALE PAROLA Angelo, 16, rue d'Arménie. — M. LECOMTE Bruno, 87, rue des Closiaux. — M. CHIRON Paul, 63, rue Hébert. — M. VIAN-DIER Régis, 35-37, rue H.-Golaudin.

Autres (modifications intérieures et extérieures, dépôt, garage, etc...) :

M. NOBILET J.-P., 52, rue C.-Dinant. — S.C.I., 86, rue de Châtillon. — M. KERYSSAOUEN, gérant. — M. et Mme BERSON, 92 bis, avenue H.-Barbusse.

COLLECTIF R + 2 (2 logements) : M. FRANCIOSA Albertico, 40, rue du Parc.

A CHEVAL EN FORÊT DE MEUDON

Plus de 1 000 hectares de bois et verdure, à dix minutes des portes de Paris, le massif de Meudon-Clamart est une « zone d'attraction » largement visitée par les amoureux de la nature et les sportifs de toutes disciplines...

« Sport et Nature », telle devrait être la devise des cavaliers qui, nombreux, s'adonnent à leur passion dans les allées cavalières tracées par l'Office National des Forêts.

Depuis Pâques 1976, le Club Hippique des Etangs, implanté en plein cœur de la forêt, près du C.E.T. de Villebon, offre aux cavaliers de Meudon, Clamart et autres communes riveraines, une situation unique.

Sur un terrain forestier de 6 000 mètres carrés, concédé par la ville de Meudon, un manège olympique et une « carrière » d'exercice permettent aux cinquante chevaux du Club et de ses adhérents la pratique d'une équitation de haute qualité.

Créée par un groupe de cavaliers de Meudon et des environs, cette association, autogérée, permet aux très nombreux cavaliers potentiels de la région de se former, de se perfectionner et de goûter pleinement les joies de ce sport complet. Adultes et jeunes, sous la direction de M. Bourmaleau et de son équipe de moniteurs progressent en « art équestre » et nombreux sont ceux qui « sortent » déjà dans les compétitions régionales. A l'instruction se joint, bien sûr, la détente : promenades en forêt, jeux, rallyes et randonnées se succèdent tout au long des week-ends de l'année. Un effort tout particulier est fait pour les scolaires, dans le cadre du tiers temps pédagogique.

Les renseignements et inscriptions au Club peuvent se prendre sur place, rue Etlin (tél. 630-35-02) ou par le Centre de Loisirs et Culture de Clamart (tél. 644-77-10).

Club Hippique des Etangs, rue Etlin, Meudon (près du C.E.T. de Villebon, derrière l'« Ermitage » de Villebon).

POUR LA CRÉATION D'UNE AGENCE DE L'EMPLOI A CLAMART

Préoccupé par les problèmes posés aux personnes demandeurs d'emploi et notamment de leur accueil dans les agences intercommunales de l'emploi, j'adressais à M. le Ministre du Travail, le 1^{er} avril 1977, la lettre suivante :

« Monsieur le Ministre, J'ai l'honneur de soumettre à votre bienveillante attention un problème concernant l'équipement de notre commune.

Nous comptons 53 000 habitants et nous avons, malheureusement,

près d'un millier de demandeurs d'emploi, dépendant directement des services de l'Agence pour l'Emploi des Hauts-de-Seine.

Je me suis préoccupé, depuis plusieurs années, du problème de l'implantation d'une agence pour l'emploi à Clamart, mais nous n'avons jamais pu trouver une solution.

J'ai été informé que la Direction Départementale des Hauts-de-Seine de l'Agence pour l'Emploi avait visité récemment un local en construction à Clamart ; ce local, à usage commercial, ferait parfaitement l'affaire, tant par son emplacement que par sa superficie. Je sais que la plus grande difficulté repose sur des problèmes de crédits. Je me permets toutefois de vous demander s'il ne serait pas possible, compte tenu qu'une occasion très sérieuse se présente, de faire en sorte que l'Agence pour l'Emploi des Hauts-de-Seine soit autorisée à bénéficier de crédits nécessaires pour la réalisation de ce projet.

En vous remerciant de l'intérêt que vous voudrez bien accorder à ma requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération. »

Le 9 septembre 1977, le Ministre du Travail, M. Christian Beulac, me répondait en ces termes :

« Monsieur le Sénateur, Vous avez appelé mon attention

sur votre souhait de voir réaliser l'installation d'une section de l'Agence nationale pour l'Emploi à Clamart.

Le programme de densification des points d'implantation de l'A.N.P.E. prévoit bien la création d'une antenne dans cette ville.

Il n'est cependant pas possible, en raison de l'ordre des priorités fixé pour la mise en place des nouvelles unités et compte tenu des crédits d'équipement dont dispose l'Etablissement, d'envisager l'ouverture effective du service considéré au cours des années 1977 et 1978.

D'ores et déjà, j'ai demandé à la Direction de l'A.N.P.E. de porter à cette affaire, le moment venu, un intérêt particulier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, à l'assurance de mes sentiments distingués. »

Cette réponse repousse à plusieurs mois, voire plusieurs années, la solution de ce problème. Toutes les personnes qui doivent faire appel aux services de l'Agence pour l'Emploi devront encore se rendre à Issy-les-Moulineaux et faire ainsi des déplacements qui grevent encore leurs faibles ressources.

La Municipalité et le Conseil Municipal poursuivront leur action afin de parvenir, au plus vite, à l'installation d'une antenne de l'Agence pour l'Emploi à Clamart.

A CLAMART UN NOUVEAU LIEU DE RENCONTRE



L'ouverture d'un bâtiment à vocation « culturelle » ne se fait pas sans susciter certaines appréhensions, liées à un souci constant de mettre cet équipement au service du plus grand nombre.

Aussi, nous avons voulu présenter, durant cette période d'inauguration, un éventail de manifestations placées sous le signe de la qualité, et l'on pourra constater que cette exigence ne s'oppose pas à une programmation ouverte à tous les courants artistiques.

Nous souhaitons faire une place importante au dialogue, car nous considérons que le contact du public avec une œuvre n'engendre pas toujours une communion réelle. C'est pourquoi nous favoriserons des rencontres multiples dans les milieux associatifs, scolaires et des entreprises. Amorcées les années précédentes, ces rencontres trouveront cette année une structure mieux établie et un rythme plus régulier.

De même, en dehors de nos activités « d'accueil », nous souhaitons une collaboration effective avec des associations locales et des compagnies partageant avec nous le souhait de dépasser le stade de la simple diffusion.

Dans le domaine des animations régulières, nous accueillerons au Centre Culturel Jean-Arp, le Ciné-Club et le cinéma troisième âge ; nous poursuivrons les séances de cinéma pour enfants, les spectacles pour jeunes, les séances autour de « l'Histoire de l'Art » et, à partir de Janvier 1978, commencera le cycle « Connaissance du Monde ».

Assez régulièrement des expositions aux supports les plus variés : photographie, sculpture, dessin, prendront place dans les halls et constitueront ainsi un prolongement aux différents matériaux de l'action culturelle.

Et nous garderons fidèlement à l'esprit, en permanence à l'heure de nos choix, le souhait du sculpteur-créateur poète Jean Arp, dont le Centre Culturel s'honore de porter le nom : « ... jamais on ne fera trop de musique, trop de poésie, trop de peinture, trop de sculpture. »

Claude CHAPPEY,
Maire adjoint,
déléguée aux Affaires Culturelles.

Cécile MONTECHIESI,
Directrice.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Après le discours de M. Verrier, président d'honneur de la F.N.C.R., et parlant au nom des Associations des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, M. J. Fonteneau, maire de Clamart, déclarait :

« Nous ne sommes pas simplement des pèlerins qui, chaque année, accomplissent un geste traditionnel, nous sommes les témoins de ces époques où les hommes devaient défendre, les armes à la main, le territoire de la patrie, chasser les envahisseurs, ou encore lutter pour que soient respectés les personnes et leurs biens... »

« ... Combattants de 1914-1918, de 1939-1945, des djebels et des rizières, nous sommes de générations différentes, mais quels que soient nos âges, nous voulons être unis et rassemblés pour nous souvenir de tous nos camarades qui furent les héros de ces combats, ayant dû connaître le sacrifice suprême sur terre, sur mer ou dans les airs... »

« ... C'est en songeant à chacun d'eux et notamment à tous les Clarmatois morts sur les champs de bataille, dans les camps de prisonniers, de déportés, fusillés de la Résistance, victimes civiles innocentes, que nous sommes ici ce matin afin de leur dire à nouveau notre fidélité à leur souvenir. »

« Notre pensée va aussi aux familles de tous les morts de toutes les guerres, aux mères, aux veuves, aux orphelins... »

SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS DE CLAMART

Le 16^e Salon de la Société des Beaux-Arts de Clamart s'est déroulé du 22 octobre au 6 novembre 1977. Des exposants plus nombreux qu'aux précédents salons ont offert aux regards des visiteurs des œuvres d'excellente qualité.

Ce salon était placé sous le signe du souvenir de Boris de Mourzitch. Cet artiste sensible et délicat, cet homme honnête et courageux, cet ami très cher au cœur de ceux qui le connaissent, nous a quitté récemment laissant un grand vide au sein de la Société des Beaux-Arts dont il était le fondateur. De délicates aquarelles exposées au Salon nous rappelaient quel artiste extraordinaire avait été Boris et combien les Arts perdaient un peintre de grande valeur.

Dans son discours, Mme Claudie Bourotte exprima la peine que cette disparition causait à tous ceux qui avaient connu Boris et qui de ce fait l'avaient aimé. M. Fonteneau, maire de Clamart, rappela lui aussi le souvenir de cet homme tant estimé.

Parmi les habitués du Salon qui avaient présenté des œuvres remarquables, la Société des Beaux Arts recevait des nouveaux venus dont les œuvres de qualité furent récompensées par des médailles et des diplômes.

Les prix furent distribués au cours du vin d'honneur qui suivit le vernissage.

Le prix du public, qui fut désigné par les visiteurs très nombreux qui se sont pressés devant les toiles et les tapisseries a été attribué à : M. CLAUDE Jean pour sa nature morte au collier.

Dès à présent nous donnons rendez-vous à ceux qui désirent participer au prochain Salon de Clamart. Il leur suffit d'en faire la demande auprès de Mme Claudie BOUROTTE, 55, rue du Docteur-Le-Savoureux à Châtenay-Malabry (92290). Le règlement leur sera adressé au mois de septembre 1978.



COURS DE DESSIN PEINTURE, MODELAGE, DÉCORATION

Avec la rentrée, la Société des Beaux-Arts de Clamart reprend ses activités artistiques : cours de dessin, peinture, modelage et décoration qui ont lieu dans la salle au fond de la cour du commissariat de Police, 5, rue Georges-Huguet à Clamart.

Ces cours sont ouverts à tous, à partir de 16 ans (quelques exceptions sont faites aux jeunes de moins de 16 ans particulièrement doués).

Claude BOUROTTE.

A LA VILLE



La boutique du vêtement
pour hommes élégants
Rayon Spécial "JEUNES"

DISSY

19, rue Ernest-Renan, ISSY-LES-MOULINEAUX — Tél. 642-03-46

entreprise générale
de maçonnerie, carrelage, etc.

auclair et cie

49, avenue Henri-Barbusse — 92140 CLAMART
Tél. : 644-04-24

Agence Citroën "LE PARIS"

tél. : 642-67-49

7, rue de Vanves



92 - CLAMART

ercas

SIÈGE SOCIAL : 43, av. A.-Schneider, 92140 CLAMART
Tél. : 645-21-81

Serrurerie - Fenêtres en Aluminium

Remplacement des fenêtres anciennes non étanches par des fenêtres aluminium anodisé avec double vitrage isolant thermique et phonique, ne nécessitant pas de travaux de maçonnerie.

Les Fils d'A. CHIRON

9, rue Hébert, CLAMART — 642-06-83
Renseignements et devis gratuits sur demande

Persiennes
Verrous de sécurité
Survitrage ISOBAIE
avec vitrage isolant
thermique et phonique



GALLET - DELAGE

S.A.

SPECIALISTE DE L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE PUBLIC
17, rue du 14-Juillet, 94 - LE KREMLIN-BICÈTRE
Tél. : 588-05-53 et 21-53

Signalisation lumineuse, réseaux électriques HT - BT
Postes de transformation. Entreprise agréée par l'EDF
ÉCLAIRAGES DE STADES

AGENT OFFICIEL PEUGEOT
NEUF et OCCASION

Daniel BALBI

MÉCANIQUE — CARROSSERIE — PEINTURE

8, rue de la Vallée-du-Bois, 92140 CLAMART — 642-01-62
644-08-15



PRÉT-A-PORTER
NOUVEAUTÉS

30, rue P.-V.-Couturier
92140 CLAMART

LE PLUS GRAND
CHOIX
AU MEILLEUR PRIX

Tél. : 642-91-47

Institution "BEL-AIR"

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PRIVÉ GARÇONS
(à partir de 5 ans)

Petits effectifs, Grand parc, Sports, Internat, Externat, Demi-Pension
38, avenue J.-B.-Clément, 92140 CLAMART — Tél. : 642-01-55
Autobus 190 (arrêt Division-Leclerc, face Institut)

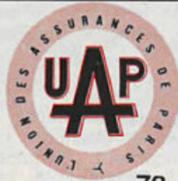
LA CONSTRUCTION RATIONNELLE

Tél. : 926-87-10, 11 et 12

Entreprise générale de construction
Étude et réalisation

Maçonnerie — Béton armé

185-187, avenue du Général-Leclerc — 78220 VIROFLAY



union

S. curé

agent général :

73, avenue Jean-Jaurès, 92140 CLAMART — Tél. : 642-07-61

ateliers parisiens de confection

CONFECTION FÉMININE — PANTALONS DAMES

EMPLOIE DU PERSONNEL FÉMININ

114, av. du Général-de-Gaulle, 92140 CLAMART — Tél. : 630-45-47

c d e

3, av. Jean-Baptiste-Clément

92140 CLAMART

TÉL. : 645-77-00 +

DISTRIBUTEUR STOCKISTE

- ESCALIERS ESCAMOTABLES
- ESCALIERS HÉLICOÏDAL « YSERON »
- FENÊTRES pour toits en pentes
- CRÉMAILLÈRES « SOVELLA »
- TIROIRS DE RANGEMENT « ZEKA »
- PORTES DE SÉPARATION « M.G.E. »
- PORTES ACCORDÉON BOIS « PELLA »
- PORTE-MIROIR « WILLANDRY »
- « DALAMI »



Tout ce qui concerne votre intérieur

- PAPIERS PEINTS
- PEINTURES
- PANNEAUX DÉCORATIFS

DÉBIT A VOS MESURES

CONCESSIONNAIRE DES

- PORTES DE PLACARDS PLIANTES
- pratiques — décoratives — pose facile



LIBRE SERVICE BOIS

- Prêt-à-Porter
- Chemiserie
- Vêtement professionnel
- Imperméable

GRAND CHOIX

« dans les meilleures marques »

A LA VILLE DE CLAMART

642-45-68 — 6, avenue J.-Jaurès (face Mairie) — 92 - CLAMART



rayon Homme Fort



Pour les petits et les grands... venez à

LA JOIE D'OFFRIR

JOUETS • CADEAUX • LUSTRIERIE

— ARTICLES DE VOYAGE ET POUR ÉCOLIERS —

8 et 10, avenue Jean-Jaurès, 92 - CLAMART

Tél. : 642-42-98

TRAVAUX DE SERRURERIE

Pose de serrure
Blindage de porte

Robert BERTHELOT

7, rue du Printemps
92140 CLAMART

TÉL. : 644-67-71

Le matin de 7 h à 8 h
Le soir à partir de 19 h

DÉPANNAGES ET PETITES RÉPARATIONS
EN TOUS GENRES



ENTREPRISE
REVÊTEMENTS DE SOL ET MURS
— TENTURES MURALES —
PAPIERS PEINTS — PEINTURE
NETTOYAGE DE MOQUETTE

DÉPÔT :
5, rue du Troisy, 92140 CLAMART
Tél. : 642-39-18

Textiles - Décor

TISSUS D'AMEUBLEMENT
RIDEAUX — LINGE DE MAISON
TAPISSERIE — DÉCORATION
TOUTES INSTALLATIONS

197, avenue Victor-Hugo, CLAMART - Tél. : 736-05-52
(Anciennement : 28, rue Lazare-Carnot)

Coframa
Pièces détachées pour chariots élévateurs
3 ter, rue Filassier, 92140 CLAMART — Tél. : 644-92-24

TERRASSEMENT MECANIQUE ET MANUEL
pour immeubles — sous-œuvres — sous-sols profonds — égouts
— démolition —

ENTREPRISE ANDRÉ MOSER & Cie

6 bis, rue de la Ferme
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT — Tél. : 605-99-93
604-44-82
DÉPÔT A CLAMART, VOIE D'IGNY



P. E. C.

Tout entretien - Intervention rapide

Plomberie - Chauffage - Calorifuge
Dépannage chauffe-eau
toutes marques

32, rue Jean-Georget
92140 CLAMART
— Tél. : 645-01-53 —

Schlumberger

études et productions
SCHLUMBERGER

Tél. : 630-21-85

26, rue de la Cavée

92142 CLAMART

PORTRAITS D'ÉCOLES

Comme annoncé dans le bulletin de février, voici le premier texte de notre série « Portraits d'écoles ».

Nous parlerons aujourd'hui de la **Maternelle des Closiaux**, située rue des Closiaux, près du Parc de la Maison Blanche et face au gymnase des Closiaux.

Cette école de six classes jouit, il est vrai, d'un « environnement privilégié », mais il faut souligner également le dynamisme de son

équipe, entraînée par Mme Vermeulin, à qui nous laissons la parole :

« Voici la neuvième année qui commence pour l'école maternelle des Closiaux. De quatre classes au départ, elle est passée à six. Malgré son agrandissement par la construction d'une classe très vaste et très claire, elle est toujours une des plus remplies de Clamart et même de la « circonscription maternelle E » qui groupe six communes. C'est donc une petite école où il y a beaucoup de monde... et où le moindre recoin est utilisé.

Nous avons essayé, au cours de ces huit années, en équipe, malgré les aléas des changements de personnel (déménagements, mutations, etc.) de faire vivre l'école en concentrant nos efforts sur deux points qui nous ont paru essentiels :

- l'accueil ;
- la vie culturelle.

L'accueil : dans un monde si difficile à vivre sous bien des aspects, l'accueil et la disponibilité nous paraissent être une des vocations essentielles de l'école maternelle.

— **accueil des enfants** en essayant de leur offrir, à un âge où ils sont si avides d'agir et d'apprendre, mais où ils sont encore si vulnérables, la sécurité, la joie et un milieu éducatif le plus riche possible.

— **accueil des parents** pour qu'ils se sentent heureux eux aussi de pénétrer dans l'école, d'y participer un peu à la vie des enfants accueilli dans les classes, école ouverte, fêtes, etc.), d'y nouer des relations de sympathie avec les enseignants, les animatrices, les dames de service, d'autres parents.

— **accueil de tous les invités de l'école** :

- visiteurs occasionnels (amis des familles invitées à une fête, à une exposition, visiteurs étrangers dans le cadre des jumelages, etc.)
- stagiaires (normaliens - enseignants en stage de recyclage).
- notre inspectrice, des professeurs d'École Normale,
- collaborateurs (bibliothécaire, conseillère pédagogique, psychologue, personnel municipal et élus municipaux, parents bénévoles pour aider à certaines activités...).

— **La vie culturelle.** — Nous avons essayé, avec les limites de l'âge des enfants, de nos moyens et de notre imagination... de faire de l'école ce que les instituteurs de l'école publique entre 1880 et 1900 rêvaient de faire de toutes les écoles de France, une sorte « de maison de la culture », pour les enfants mais aussi pour les parents.

— **Une bibliothèque de prêt** de livres pour enfants, très active, ouverte même aux anciens élèves, complétée par des livres et des revues plus spécialement destinés aux parents, fonctionne depuis plusieurs années. Des « ateliers d'animation autour du livre » chaque après-midi font vivre les livres pour les sections de grands. Nous organisons aussi une « Fête du Livre » en collaboration avec le bibliobus municipal.

— **Des sorties sont organisées**, dans des conditions pas toujours faciles, (souvent par l'autobus et le métro). Nous avons visité avec des groupes d'enfants ces dernières années, quelques salles du musée d'art moderne, les nymphéas de Monet, et aussi de « vrais » étangs à Ville d'Avray, une exposition d'instruments de musique d'Afrique et d'Asie, des tapisseries de Dom Robert, de Lurgat, la Dame à la Licorne au musée de Cluny, une exposition de cerfs-volants, les serres exotiques de la Ville de Paris, les premières voitures et les premières machines volantes au Conservatoire des Arts et Métiers. Nous sommes allés au théâtre, au cirque, au Carré Silvia Montfort. Toute une vie de classe s'est effleurée sur ces sorties.

— Nous avons travaillé en collaboration avec **des comédiens** dans le prolongement de divers spectacles ; avec un **compositeur et un musicien**, spécialistes de la musique contemporaine, tout au long des deux dernières années et nous allons continuer.

Une chorale et des cours d'expression corporelle organisés par l'Université Clamartoise fonctionnent dans notre école le mercredi.

Et nous espérons bien travailler en collaboration avec le Centre Culturel Jean Arp qui vient d'ouvrir ses portes...

Bien sûr tout ne va pas très bien tous les jours : il y a ceux où il manque une institutrice ou un autre membre de l'équipe, où un enfant est malade, d'autres surexcités, les jours où les évier se bouchent, où les portes ne ferment plus... les jours où il pleut (et on ne peut pas sortir !) Mais nous espérons que tout compte fait, la balance penche (et de beaucoup !) du côté de la joie et que notre petite école contribue, en plus de sa destination première qui est l'éducation des enfants, à la vie du quartier et de la ville.



INFORMATIONS CLAMARTOISES

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Des feuilles ronéotypées affichées tous les quinze jours dans les aubus et les locaux municipaux.

Régulièrement depuis le début de l'année. Les événements à venir, pour la quinzaine, y sont annoncés, sous la forme de brèves informations.

On y trouve notamment les rencontres sportives, les médecins de garde, les sorties du troisième âge, les permanences du conseiller juridique, l'annonce des cours d'horticulture, etc...

Depuis le dernier bulletin municipal : Voici quelques-unes des informations parues depuis trois mois et que le manque de place nous empêche de reprendre plus en détail dans ce bulletin.

LE 22 OCTOBRE :

Emploi : Permanence mairie-annexe, Trivaux, le 22, de 10 h à 12 h.
Permis de construire : En septembre : quinze demandes dont trois pavillons et douze divers (extensions, façades, clôtures).

Centre d'information féminin : Recyclage, séparation, droit du locataire, retraite, etc... Tous renseignements au 21, avenue Jean-Jaurès, tél. 644-71-77.

Jacques Delille, poète de la nature, 1738-1813, sera le nom de la voie comprise entre Henri-Barbusse et les Vezous.

Emploi : Permanences mairie, le samedi, de 10 heures à 12 heures.
Moulin-de-Pierres : Pose d'une conduite de gaz pour améliorer le réseau.

Alfred : En cours, le pavage des entourages d'arbres de la rue Alfred.
Promotion ouvrière : Cours de perfectionnement, français, mathématiques à l'école des Rochers, lundis, jeudis et vendredis, à 20 heures.

Eclairage public : Modernisation prévue, avenue du Petit-Clamart, Sygrie, rue Martial-Grandchamp-prolongée (décision du Conseil municipal du 7 octobre 1977).

Plateau : Commencement des travaux de viabilité de l'impasse.
Lait dans les écoles : Tous les jours depuis trois ans déjà, 3 500 jeunes Clamartois en bénéficient.

5 NOVEMBRE 1977 :

Permanence horticulture au Foyer du Jardin-Parisien, le 5, à 10 heures.
Travaux du troisième âge : Exposition-vente à la mairie (salle des fêtes, le 5 à 14 h 30 et de 6 à 10 heures à 13 heures).

Volley-Ball (féminines) : A Hunebelle, le 5, à 19 h 30, Clamart-Paris U.S.
Cinéma troisième âge : « César », les 7 et 8, à 14 h 30, mairie (S.L. troisième âge).

Travaux de viabilité : Allée des Rosiers, villa Jeanne, Martial-Grandchamp-prolongée, chaussée du Pont-Brissard et trottoirs, avenue du Général-de-Gaulle (en partie). Décision du Conseil municipal du 7 octobre 1977.

Pont d'Amour : Dénomination de la nouvelle voie entre Barbusse et Fleury.

Permis de construire : En octobre, vingt et une demandes, dont six pavillons, sept appartements et quinze divers (extensions, façades, clôtures).

Liste électorale : Etes-vous inscrit ?

Géologie : Exposition salle 12, rue du Guet, les 11 12 et 13.

Foyer social « Garenne » : Le gros œuvre se termine. Le plan d'aménagement est affiché à l'arrêt d'autobus.

Classes de neige : Le Conseil municipal approuve l'organisation de dix-sept classes de neige en 1978 (séance du 7 octobre 1977).

Autobus : Le Conseil municipal donne son accord sur deux créations de ligne : Vélizy-Bourg-la-Reine et Vélizy-Antony et sur la prolongation de la ligne 162 jusqu'à la gare de Meudon-Val-Fleury.

Arbres d'alignement : Plantations d'acacias rue du Lieutenant-Batany (sud), très bientôt, et de trente-huit platanes rue du Pont-d'Amour.

Centre Jean-Arp, 22, rue Paul-Vaillant-Couturier, tél. 645.11-87. Ouverture pour renseignements et location à partir du 22.

Pour créer un lien vivant entre nous tous, sont publiés les événements d'intérêt général, les manifestations des associations locales, etc. Pour toute « information » au sujet de ces « Informations Clamartaises », écrire à la mairie de Clamart, secrétariat à l'Environnement.

SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS DE CLAMART - ÉTAT-CIVIL -

LAURÉATS DU SALON 1977

PEINTURE

- Prix du Conseil général des Hauts-de-Seine :**
— Mme BOUSQUET Mireille : « Le Comptoir bleu ».
- Prix de peinture :**
— LUDOVICO Cosma : « Cheval et homme en mouvement ».
- Diplômes d'honneur :**
— KIEFFER Claude : « Gloire et Liberté ».
— JOLY André : « Nature morte à la bouilloire ».
— VERNIAU Claire : « Beaune ».
— HARDOUIN Ray : « Alsace 1 ».
— CHAVANNE Jean : « Un port ».
— GILY Andrée : « Le petit déjeuner d'antan ».

DESSIN — AQUARELLE

- 1^{er} prix :** ARNAUD Pierre : « Guimilau ».
2^e prix : JOLY André : Chaumière en Finistère.
- Diplômes d'honneur :**
— MARTINET Jack : « Vaugines ».
— FROUIN Micheline : « Hammamet ».
— ROGNIE-TIENNOT Mauricette : « Ombre et lumière à Noirmoutier ».
- Prix de SCULPTURE :**
— MOUNIER André : « Harmonie humaine ».
- Diplôme d'honneur :**
— POUYET Jenny : « Désespoir ».

ARTS APPLIQUÉS

- Mme GALKOWSKA-HURE Ewa : « Pégase ».
- Diplôme d'honneur :**
— Mme HARDOUIN Irène : « Eclipse » - « Essor ».

THÈME : LE CORPS

- Médaille du Conseil municipal :**
— ROLL Alain : « Nu beige ».
- Diplômes d'honneur :**
— LEFRANÇOIS Roger : « Nue ».
— DE GALKOWSKI Jean-Jacques : « La solitude ».
— BOUSQUET Mireille : « Jeune fille nue ».

NAISSANCES

6-9-1977 : BOUDJAHFA Zohra, 516, av. du Général-de-Gaulle. — 27-8 : DEBAIL Carine, 27 B, av. Jean-Baptiste-Clément. — 4-9 : DOUZI Ouhida, 31, cité du Jardin-Parisien. — 30 : EL-ACHMA Nadia, 32, rue Taboisse. — 4-9 : HAMON Céline, 15 bis, rue Saint-Christophe. — 4-9 : HUMBLLOT Cindy, 80, rue E-Sarty. — 1^{er}-9 : KOTSELAS Panayotis, 467, rue de Provence. — 10-8 : LE ROLLAND Grégoire, 33, av. Victor-Hugo. — 4-9 : RABOTEAU Isabelle, 2, rue de la Vallée-du-Bois. — 1^{er}-9 : SOUM Karine, 22, rue de la Division-Leclerc. — 4-9 : VECCHIO Mélanie, 17, rue Lazare-Carnot. — 31-8 : GONSARD Christophe, M 14 1364, rue de Normandie. — 31-8 : FLORANT Laëticia, bât. A 7, rue de Normandie. — 1^{er}-9 : KERKABOU Karim, 39, rue de Bièvres. — 1^{er}-9 : MEHEE Gaëlle, 63, rue de la Garenne. — 4-9 : DUCHANGE Sébastien, 81, av. Schneider. — 6-9 : PINA Arthur, 109, av. Victor-Hugo. — 9-9 : SOPPELSA Grégory, résidence du Parc, rue de la Noize. — 11-9 : RAPILLY, cité de la Plaine, bât. D 4 au 468. — 11-9 : GASPARD Patrice, 1, rue Victor-Batchar. — 13-9 : DE MOURA Jérôme, rue de Bourgogne, bât. EN 3 2113. — 14-9 : KIENERT Patrice, 2, rue de Picardie. — 15-9 : PEZIN Mathieu, 10, rue Martin. — 16-9 : FERRERE David, 13, av. du Général-Eisenhower. — 16-9 : LECOMTE Fabien, 3, rue du Bois. — 18-9 : BESTION Laure, 25, av. Victor-Hugo. — 20-9 : PINOCHET Audrey, cité Trivaux-la-Garenne, tour 4, 2845. — 20-9 : NIVESSE Sonia, cité de la Plaine, bât. A 13, 334. — 13-9 : BEDU Christelle, cité Trivaux-la-Garenne, bât. R 15, 2535, rue d'Aquitaine. — 9-9 : BOLIS Jérôme, 3, av. Marguerite-Renaudin. — 6-9 : DONNEZ Xavier, rue de Planches, bât. 12. — 12-9 : JAURES Laëticia, 7, allée Brissard. — 14-9 : LUBOZ Vincent, 34, rue de Normandie. — 10-9 : MICHEL Cédric, 2, villa de la Gare. — 7-9 : MONTEIL Marion, 207, rue de la Porte-de-Trivaux. — 13-9 : VANTIGHEM Christophe, 6, rue Georges-Huguet. — 15-9 : ANTON Linda, 8, rue Boileau. — 22-9 : CASSE Alexandra, 3, av. Schneider. — 10-9 : COLLIU Mikaël, 83, rue Denis-Gogué. — 15-9 : GAVROY Laëticia, 222, av. Jean-Jaurès. — 16-9 : MASQUELIER Mathieu, 183, rue de Fleury. — 18-9 : MATOSSIAN Audrey, 49, rue de la Galté. — 20-9 : ROBARD Laurent, 35, rue des Acacias. — 14-9 : TAMBURRO Alexis, 524, cité de la Plaine. — 22-9 : COUTRIS Charles, 6, rue de Meudon. — 14-9 : ALLAFORT Adeline, 71, route du Pavé-Blanc, bât. R. — 25-9 : BERNIER Cécile, 202, av. Jean-Jaurès. — 26-9 : PROVOST Vincent, 154, av. J.-B. Clément. — 26-9 : DEJOU Eric, 4, rue Lazare-Carnot. — 27-9 : MOUGEAT Jérôme, 71, route du Pavé-Blanc. — 30-9 : HIS Vincent-Marie, 107, rue de la Porte-de-Trivaux. — 30-9 : PERUSIN Natacha, 3, rue de Champagne. — 2-10 : LAVOIRAY Alexis, 7, rue des Vezous. — 2-10 : BRETON Eric, 17, rue des Leux. — 4-10 : REPERANT Cécile, tour 7, 3046, cité Trivaux-la-Garenne. — 4-10 : MENEZUEZ Claire, 22, rue Hévin. — 4-10 : VINH-SAN Emmanuel, 27, rue de Normandie, A 3, 119. — 4-10 : IDOHO Sophie, 41, rue Pierre-Louvier. — 4-10 : BAISS Nelsie, 8, rue Louis-Guespin. — 4-10 : RAMOS DOMINGOS Mélisa, 17, r. Paul-Vaillant-Couturier. — 6-10 : FERNANDES DA SILVA Rui Miguel, 7, rue Martin. — 7-10 : BORREGO VIVAS Antonio, 2, av. Jean-Jaurès. — 8-10 : CORROYER Stanislas, 193, av. Victor-Hugo. — 9-10 : POIROT Sophie, 135, rue de Normandie. — 8-10 : MARTIN Cyril, 6, rue Boileau. — 10-10 : FARDEAU Grégoire, 7, rue du Chemin-Vert. — 26-9 : BERNARD Marlène, 5, rue de Provence. — 26-9 : BRUNEL Estelle, 80, rue E-Sarty. — 4-10 : BRUNEL Fanny, bât R 12, cité Trivaux-la-Garenne. — 7-10 : COINET Nicolas, 4, rue du Sud. — 2-10 : DELAUNAY Alexandra, 4, rue du Sud. — 1^{er}-10 : FLEURY Lanig, 67, rue de la Galté. — 10-10 : HOUILLE Gaëtan, 22, r. de Fontenay. — 9-10 : LEFEUVRE Ludovic, 40, av. de la Sygrie. — 25-9 : MARQUE Marie-Corinthe, 40, rue de Fleury. — 3-10 : MONANGES Charlotte, 11, rue Yves-Kermen. — 3-10 : MONTE Corinne, 60, av. du Petit-Clamart. — 25-9 : MOREAU Nicolas, 3, rue Bossuet. — 25-9 : PRUNEYRAC Xavier, 47 bis, rue des Charmettes. — 13-10 : GILLES Patricia, 5, allée Blanche. — 13-10 : PAYSAN Sébastien, rue d'Artois, bât. R 16, 2560. — 14-10 : DAMONVILLE Elise, 9, bd des Frères-Vigouroux. — 16-10 : DACQUAY Alexis, 9, rue Pierre-Curie. — 14-10 : ALEIXO Alcina, 5, rue du Parc. — 17-10 : BAUDRY Loïc, 11, rue des Leux. — 8-10 : FOMEL Marilyn, 63, route de la Garenne. — 13-10 : KEHYAYAN Lydie, 72, av. Henri-Barbusse. — 19-10 : LEPORE Myriam, 214, av. Victor-Hugo. — 17-10 : MAGHREBI Gérald, 3, rue Albert-Neveu. — 12-10 : OUVREARD Brice, 132-134, av. Jean-Jaurès.

MARIAGES

RIOLAND et CARION, 5, route du Pavé-Blanc. — OMER et PERRY, sentier des Hauts-Montoux. — COILLLOT et COAT, 1, rue Lacombe. — LEGENT et DUPRÉ, 47, rue d'Estienne-d'Orves. — BAVERA et BOUCHERON, cité de la Plaine, 211, bât. A 8. — MESROPIAN et KEVORKIAN, 14, rue Voltaire. — Lucien CORNU et Micheline TETTARD, rue d'Aquitaine, 2711, bât. R 21. — Claude FLORANT et Patricia HEES, 157 bis, av. Jean-Jaurès. — Roland COUVREUX et Nicole GIROUD, 3, av. Schneider. — Jean-Marie LEPEUVE et Sylviane GLAUDEL, 53, rue des Roissys. — Philippe DAMBLY et Christiane WAUCHEUL, 3, rue du Plessis-Piquet. — Michel NORCIA et Laurette DA SILVA, 17, rue du Dr-Roux. — Jean-Claude LENFANT et Maryvonne NICOT, 3, route du Pavé-Blanc. — Michel OZENNE et Michèle THOUMIN, 82, rue Lazare-Carnot. — Michel BAYAN et Corinne DUPERRAY, 1, rue Albert-Neveu. — Joaès VAVELIN et Marie VON-PINE, 109, rue de Plaisance. — Jean HAUMONT et Jeannette DARTHUY, 38, av. Jean-Jaurès. — Alain MANGIAVELLANO et Evelyne LEMESLE, bât. R 15, 2527, rue d'Aquitaine. — Antonio SANTOS DA SILVA et Pierrette GARRY, 12, av. Henri-Barbusse. — Philippe MALIBERT et Martine CORNETET, 58, rue Denis-Gogué. — Robert DUBOIS et Fernande GUEDE, 13, rue de Bretagne, bât. EN 2, apt 2094. — Alain ROUET et Patricia MALVILLE, 179, rue de la Porte-de-Trivaux. — Patrice CHAGNE et Lydia BALABANIAN, 11 bis, rue du Lt-Raoul-Batany. — Philippe RAULET et Annick PIEL, 2 bis, allée du Coteau. — Jean-Charles PETIT et Jean-De-Trivaux. — François LE MAILLOUX nine CAILBOURDIN, 46, av. de la Porte-et Catherine PROD'HOMME, 24, allée

des Hostiers. — Gérard GANTOIS et Marie-Catherine LAMBERT, 85, av. Jean-Jaurès. — Hubert KERHÉRE et Sylviane LEVÉQUE, 7, rue d'Alsace. — Christian LEMAIRE et Chantal EVARISTE, 18, rue Duffaut. — Gérard PFEIFFER et Sylviane PIERRE, 4, allée Bel-Air. — Jean-Pierre REGNARD et Annie LIPATOFF, 1, rue Hébert. — Pierre BORE et Nadine FAUGERAS, 128, av. Jean-Jaurès. — Daniel BEDOU et Nicole LECOMTE, 21, rue de la Porte-de-Trivaux. — Sylvain BARDOU et Michèle LEUX, 8, rue P-Baudry. — Dominique VERMERSCH et Hélène ALEXANIAN, 52, rue de Châtillon. — Nazaret AVAKYAN et Lydia ALEXANIAN, 52, rue de Châtillon. — Dominique DUMAS et Dominique CARRIERE, 2, rue Boileau, 311. — Ricardo CHIGUAY et Maria MALCA, 57, rue des Tricots.

DÉCÈS

31-8-1977 : KHOUASSIAN Sarkis, 51 ans, 13, r. de Bretagne. — 3-9 : MESNIER Marie veuve DELIESSCHE, 87 ans, 3, rue Racine. — 7-9 : LE SIRAT François, 64 ans, 1, passage Fleury. — 7-9 : CREFF Gabrielle veuve NAUDIN, 43, rue de Plaisance. — 12-9 : PHILIPPE Louise veuve REBOURS, 86 ans, 49, rue de Plaisance. — 28-8 : DE MOURZITCH Boris, 63 ans, 3, rue Boileau. — 25-8 : LIGIER Raymond, 72 ans, 12, rue du Chemin-Vert. — 26-8 : SCHMIDT Julien veuve DELFORTERIE, 87 ans, cité de la Plaine. — 1^{er}-9 : LEFRANÇOIS Antoinette veuve DESOBEAUX, 80 ans, 17, rue Pierre-et-Marie-Curie. — 5-9 : LE GOFF François, 62 ans, 22, rue Pierre-et-Marie-Curie. — 15-9 : BASILE Madeleine veuve CATHIARD, 81 ans, 128, av. J.-B.-Clément. — 15-9 : LAUNAY Jeanne veuve LAUNEY, 7, passage de la Vallée-du-Bois (84 ans). — 22-9 : FIOR Rinaldo, 67 ans, 557, av. du Gald-de-Gaulle. — 21-9 : BOURGEOIS Jeanne veuve PILLET, 87 ans, 81, av. Schneider. — 10-9 : VANQUELEF Augustin, 75 ans, 8, rue des Epis-d'Or. — 25-8 : SAUVAGE Roger, 73 ans, 17, rue Lazare-Carnot. — 13-9 : LELEZEC Jacques, 48 ans, rue d'Aquitaine, cité Trivaux-la-Garenne, R 21, 2748. — 15-8 : BREIL Fernande épouse ESPIÉ, 79 ans, 59, rue du Trosy. — 18-9 : BOSCHER Marie-Mathurine veuve CHENU, 74 ans, 38, r. des Chaillots. — 12-9 : FLAVIN Geneviève veuve LACOMBE, 67 ans, 24, rue

du Soleil-Levant. — 14-8 : QUEDINIAC Joseph, 101, rue Marguerite-Renaudin. — 22-9 : RIGODIE Léonie veuve CAJOT, 84 ans, 34, rue Edison. — 23-9 : LA GRANGE André, 65 ans, 171, rue de Fleury. — 23-9 : BAZEROLLE Gabriel, 95 ans, 81, av. Schneider. — 23-9 : BOULANGER Emilie veuve BERNIER, 93 ans, 1, place Ferrari. — 24-9 : QUINTE Marie veuve PHILIPPE, 90 ans, 34, rue de Normandie. — 26-9 : RENAUD Berthe veuve SAUVAT, 86 ans, 81, av. Schneider. — 26-9 : DE HANSY Marcel, 71 ans, 49, rue Paul-Vaillant-Couturier. — 28-9 : DAMERVAL Augustine veuve DALBIAC, 81 ans, 81, av. Schneider. — 16-9 : CHAMON Victorine veuve BIGARD, 85 ans, 6, rue Monplaisir. — 19-9 : LASBAX Moïse, 71 ans, 55, rue Paul-Vaillant-Couturier. — 24-9 : VANDELLE Mathilde épouse GOUBET, 79 ans, cité de la Plaine, bât M 3. — 26-8 : BIELER Léon, 11, rue de Champagne, 80 ans. — 17-9 : BARBERON Lucien, 89 ans, 5, allée du Nivernais. — 30-9 : LEBRETON Gaston, 75 ans, 38, rue des Vignes. — 29-9 : MORAZZANI Antoinette veuve HAYE, 83 ans, 81, av. Schneider. — 2-10 : PELLY Maurice, 65 ans, 152 av. Victor-Hugo. — 2-10 : COSTANTINI Santa, veuve COSTANTINI, 78 ans, 5, passage Planchais. — 2-10 : FLOCH Léon, 82 ans, 81, av. Schneider. — 5-10 : BRISEDOUX Marcel, 167, av. Victor-Hugo. — 5-10 : BOUDOT Simon, 84 ans, 52, rue de la Porte-de-Trivaux. — 6-10 : RICHEPANCE Yvonne, 83 ans, 9, rue des Rochers. — 6-10 : CARON Albert, 74 ans, bât. R 4, 3180, cité Trivaux-La-Garenne. — 5-10 : LEVE Louis, 80 ans, 81, av. Schneider. — 15-10 : RABEC Louis, 63 ans, 19, rue Gabrielle. — 20-7 : ANGER Aurélie vve LECLEERC, 89 ans, 38, rue Paul-Vaillant-Couturier. — 25-9 : DANGU Sosthénette veuve LECOINTE, 63 ans, 2, rue des Rochers. — 29-9 : VERMEREN Lucien, 72 ans, 6, rue Duffaut. — 30-9 : RICHARD Lucienne épouse GUILLEUX, 77 ans, cité de la Plaine, rue de Normandie. — 8-10 : BOULIOL Roger, 40 ans, 52, rue du Moulin-de-Pierre. — 25-9 : DESCHAMPS Suzanne, 68 ans, av. Schneider. — 16-10 : DUFFOURG Jeanne veuve GIARD, 79 ans, 110 rue Pierre-Brossolette. — 15-10 : BRIDENNE, enfant sans vie, 49, bd du Moulin-de-la-Tour. — 25-9 : GENSOU Roland, 31 ans, 17, rue Gambetta.

PLEIN SUCCÈS POUR LE C.P.C.C.

Organisé par la section Cinéma du Ciné-Photo-Club de Clamart, le V^e Festival « Le Blason » a connu un plein succès. Un très nombreux public avait répondu à l'invitation. Pendant deux journées, le samedi 22 et dimanche 23 octobre, vingt-deux films 8 mm et Super 8 de cinéastes amateurs de l'Île-de-France furent projetés sur l'écran de la salle des fêtes de la mairie. Beaucoup de spectateurs ont été étonnés de la qualité des films présentés. Les auteurs des films représentaient les clubs de Vanves, Vaucresson, Clamart, Faculté d'Orsay, Meaux, Mantes-la-Jolie, Rosny-sous-Bois, Ateliers Alpha, Plongée Galaté, S.C.A. et Beethoven.

Après délibération du jury présidé par M. Barolet, président du C.I. Vanves et composé de Mme Lapière, photographe ; MM. Derre, conseiller municipal ; Plais, président du C.P.C.C. ; Pasmant, cinéaste ; Colin, photographe de S.N.I.A.S., et Villarem, jeune cinéaste, le palmarès, qu'on lira par ailleurs, était proclamé et chaleureusement applaudi.

Une réception suivit cette sympathique rencontre au cours de laquelle M. Fonteneau, maire de Clamart, félicita vivement les lauréats et les organisateurs de ce V^e Blason.

La section Photo, de son côté, a enregistré en juillet dernier un beau résultat en la personne de notre ami Frédéric Subert qui a obtenu le grand prix d'auteur sur le plan national.

Enfin, la jeune section Son a, elle aussi, obtenu un succès certain sur le plan international. En effet, au classement général du Grand Prix 1977 du deuxième concours européen d'enregistrement sonore organisé par le Centre de Création et de Promotion de l'Art sonore à Bruxelles, nous avons trouvé quatre Clamartois : Bernard Perrier, 3^e prix ; Roger Kauffmann, 7^e prix ; J.-P. Carpentier, 16^e prix et Bernard Barthes, 21^e prix. Cela parmi des concurrents venus d'Autriche, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, de Suisse, de Belgique et de France.

Comme on le voit, c'est un beau succès pour l'ensemble du Club et pour ceux qui aiment la photo, le cinéma et la qualité sonore. Mais vous, Clamartois, qui disposez d'un appareil photo, d'une caméra, d'un magnétophone et souhaitez présenter vos œuvres et faire encore mieux, cette association vous invite à assister à ses séances qui ont lieu tous les vendredis à 21 heures, salle J.-Mermoz.

Pour tous renseignements, écrire à M. Plais, président, 9, rue des Sablons, Clamart.

PROCHAINS CONCOURS :

- Deux concours club auront lieu début 1978, salle J.-Mermoz :
- Pour les cinéastes amateurs clamartois.**
— Un concours aura lieu le samedi 28 janvier 1978.
 - Pour les chasseurs de son.**
— Le troisième concours son aura lieu le samedi 11 février 1978.

Les bandes enregistrées devront être remises au président de la section Son le samedi 28 janvier 1978 au plus tard, à l'issue du concours club de cinéma.

Pour ces concours, les demandes de participation peuvent être adressées dès à présent au Président du C.P.C.C.

V^e FESTIVAL « LE BLASON »

PALMARÈS

- Les récompenses suivantes ont été accordées :
- Médaille de la « Ville de Clamart » au film : Diaphragme, de M. Lapeyre, Atelier ALPHA.
 - Coupe de l'Office de la Jeunesse et des Sports, au film : Synthèse, de M. X., film club, Caméra-Club de Meaux.
 - Médaille du Président, au film : Volutes et Voluptés, de M. Chailan, Cinanima, Rosny-sous-Bois.
 - Prix du Club de Clamart, au film : La Pompe à Merde, de MM. Michaut et Galtier, Cinanima, Rosny-sous-Bois.
 - Médaille de Mme Charbonnier, présidente de la région de l'Île-de-France, au film : Guénienne, mon village, de M. Quetin, Ciné-Photo-Club de Clamart.
 - Médaille de la « Ville de Clamart », au film : Istanbul, de M. Vasetti, Caméra-Club de Meaux.
 - Prix C.D.S. Mme Chedeville, au film : La Métamorphose, de M. Le Rallec, Club Plongée Galaté.
 - Prix Labo A. Piat - M. Piat, au film : De Souakin à l'Umbria, de M. Mornave, S.C.A.
- Mentions aux films :
- Anamorphose, de M. Steinegger, Ciné-Club Faculté d'Orsay.
 - 3 000 ans d'Histoire, de Mme Paulet, S.C.A.
 - Le Rhododendron, de M. Bonneville, Ciné-Club Vanves/I.M. XV^e.
- Le trophée « Le Blason » est attribué pour l'année 1977, au club « Cinanima » de Rosny-sous-Bois, qui a totalisé 1 196 points, pour les films : « Volutes et Voluptés » et « La Pompe à Merde ».

TRAVAUX PUBLICS — MAÇONNERIE — BÉTON ARMÉ
CANALISATIONS — CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES
RESTAURATION DE MONUMENTS

Entreprise Roger MOUREU

Ancienne Entreprise A. RAPINAT
fondée en 1898

97, rue Pierre-Brossolette, 92140 CLAMART — Tél. 642-77-19

R. LEDERREY

RÉPARATIONS AUTOS TOUTES MARQUES
AMORTISSEURS — FREINS — TRANSMISSIONS
60, RUE DU MOULIN-DE-PIERRE — 92140 CLAMART — Tél. : 642-40-23

Entreprise Générale de Peinture et Revêtement de Sol

Claude Devaux

52, rue du Moulin-de-Pierres — 92140 CLAMART
Tél. : 645.01.33

“E.A.M. - STOP-COTE”

L'ÉLECTRONIQUE APPLIQUÉE A LA MÉCANIQUE

116-120, av. Jean-Jaurès, 92140 CLAMART — Tél. : 644-86-36 +

MÉTROLOGIE DIMENSIONNELLE, AUTOMATISME

2-4, pl. de la Division-Leclerc, 92140 CLAMART — Tél. : 645-17-12

RTI REGNA
TEC
INTERNATIONAL
CAISSES ENREGISTREUSES

38, rue Chef-de-Ville, 92140 CLAMART — Tél. : 644-71-20 +

TOUTES ASSURANCES et COMPAGNIES

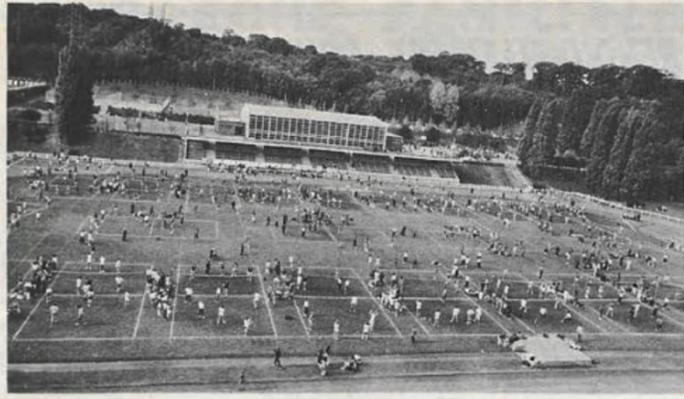
Cabinet P. JOUBERTON

AGENT « UNION ASSURANCES DE PARIS »

TOUS LES MARDIS ET SAMEDIS MATIN ET SUR RENDEZ-VOUS

61, rue Paul-Vaillant-Couturier
92140 CLAMART

Tél. : 642-02-29



VOLLEY-BALL

La saison 77-78 de l'équipe féminine sera-t-elle compromise par une absurde erreur d'arbitrage ? C'est ce que nous saurons vers le 15 décembre, quand paraîtront ces lignes. Toujours est-il que le 5 novembre, dans leur salle, les Clamartois recevaient le P.U.C. probable champion de France, et qu'au cinquième set, à 14 partout, une faute du P.U.C. était sanctionnée par... une faute de Clamart et que le P.U.C. l'emportait après cette atteinte au moral. C'est grave, car le C.S.M. est certainement parmi les quatre meilleures formations françaises avec Lyon, Montpellier et le P.U.C., et qu'une victoire n'aurait pas fait de mal pour un classement devant Nancy et Tourcoing. Quatre équipes seulement à la mi-saison seront conservées en Première Nationale, les autres devant batailler pour reconquérir une place, avec les têtes de Deuxième Série.

Parmi les meilleures Clamartaises, il faut citer Milles Daudoin, internationale A, Boillot, Leleu, internationales Espoir, Mme Blanc et toute l'équipe. Notons que Mlle Wulz est internationale allemande.

Participants au Tournoi International de Volley de septembre à Clamart. C'est Bratislava qui l'emportait sur le Stade Français chez les hommes, et sur le P.U.C. en finale féminine. Mais Clamart sortait 6^e (et 2^e équipe française) chez les hommes, tandis que les volleyeuses du C.S.M. se classaient 4^e.

Chez les hommes, le championnat de France est très serré, les huit équipes se valent et les scores de 3 à 2 son fréquents. Mais nos Clamartois joueraient-ils avec la peur de perdre ? Quand on pense qu'à Cannes le

5 novembre ils mènent 2 sets à 0, se font remonter, et perdent 3 à 2 !

Ils luttent vaillamment et ne désespèrent pas. Citons parmi les meilleurs : ATTLE (International A), GELLER, SAYOL, DELSOL (International B)...

Le Volley-Club de Clamart, section jumelle du C.S.M., monte de saison en saison. En 3^e division il vient de battre le leader Bordeaux. Et l'équipe junior domine avec Asnières et Saint-Maur. Il y a donc des réserves à Clamart !

Les dirigeants du volley sont fiers et on les comprend, de leur renom européen. Car le fait est là, remarquable : ils reçoivent toutes les semaines des invitations à des tournois en Hollande, Pologne, Roumanie...

Afin de demander aux supporters Clamartois de venir encourager leurs, voici la liste des matches qui auront lieu au gymnase Hunebelle au cours du premier trimestre 1978.

14 janvier (samedi)

— 19 h 30 : V.C.C. contre Rennes-Etudiants-Club.

— 21 h : C.S.M. contre Cannes.

22 janvier (15 h) :

V.C.M.C. contre A.S.P.T.T. Bordeaux.

28 janvier (20 h 30) :

C.S.M. contre Racing.

5 février (15 h) :

V.C.M.C. contre J.S.A. Bordeaux.

11 février (20 h 30) :

C.S.M. contre Stade Français.

18 février (21 h) :

C.S.M. contre Asnières.

19 février (15 h) :

V.C.M.C. contre S.C.O. Angers.

12 mars (15 h) :

V.C.M.C. contre Mérignac.

Le programme des Féminines ne sera connu que fin décembre.

HAND-BALL

La section en Promo d'Excellence parisienne se développe, mais les dirigeants et M. DUBOC se plaignent un peu du manque de spectateurs, ne serait-ce que les parents des joueurs, dans leur salle du gymnase de Trivaux-la-Garenne, les jours de matches.

Une foule de jeunes filles et garçons commencent à goûter à ce sport. Ils sont attirés et s'entraînent presque tous les soirs. Mais la salle est décentralisée et les adeptes du Haut qui habitent le Bas-Clamart, éprouvent quelques difficultés de déplacement.

M. DUBOC se penche sur ce petit problème. Et devant l'engouement des jeunes il envisage la création d'une école de hand en 1978.

Tout ce qui occupe et passionne sainement les jeunes... est à cultiver ! Voici les rencontres de hand-ball auxquelles vous pouvez assister dans le gymnase de Trivaux-la-Garenne, au début de 1978 :

— le 7 janvier 1978 à 21 h,

contre Les Mureaux.

— le 21 janvier 1978 à 21 h,

contre le C.S. Cellais.

— le 25 février 1978 à 21 h,

contre Fontenay.

— le 11 mars 1978 à 21 h, contre Saint-Cloud.

— le 29 avril 1978 à 21 h, contre Bagneux.

Aides - supporteurs accompagnateurs

Le hand, comme le foot et 'le basket sont toujours à la recherche d'encadrement, pour les déplacements de leurs jeunes équipes. Vous voulez, parents clamartois, que vos enfants acquièrent une bonne éducation sportive — celle du corps et de l'esprit ? Alors, pour qu'ils progressent, sachez qu'il leur faut ces rencontres qui les enthousiasment. Mais pour les conduire et les ramener au logis, il faut des accompagnateurs, des pères ou grands frères. Pensez-y ! Cet effort devrait être un plaisir pour vous.

ATHLÉTISME

Cross scolaire du 6 novembre 1977.

Pourquoi les professeurs d'éducation physique de nos établissements scolaires n'ont-ils engagé que quelques équipes lors de cette matinée de novembre ? Mystère ! Manque de volonté de collaboration avec l'O.M.S. et le C.S.M. ? Publicité insuffisante ne passant pas la porte de l'école ou du C.E.S. ? Il n'y eut que 70 participants sur 3 000 scolaires et lycéens clamartois en âge de courir ! Nous ne sommes pas en Allemagne de l'Est !

Adressons donc des félicitations à l'Ecole Sainte-Marie et au C.E.S. Bretagne qui remportèrent les challenges du nombre, ainsi qu'à :

M. RIMEDI, 1^{er} benjamin ; D. MÉNARD, 1^{er} minime garçon ; Em. ACHILLE, 1^{er} cadet garçon ; Patricia CUENOT, 1^{re} benjamine ; Isabelle LYS, 1^{re} minime ; Mlle JOLY, 1^{re} cadette...

Le grand cross du C.S.M. Clamart, junior, senior, As, Dames, Corpo. sera organisé le dimanche 19 février 1978 après-midi, sur les parcours habituels.

BASKET

Quelques dissensions se sont fait jour au sein de l'Equipe I et de son encadrement, vers la fin de la saison dernière. Si bien que le basket clamartois amputé de quelques éléments passés à Vélizy est représenté par une équipe de... juniors ou presque ! Nous donnerons de plus amples nouvelles du basket dans le prochain numéro, mais sachez que cette équipe I se comporte fort bien dans son championnat, entraînant derrière elle des formations de cadets et cadettes qui tiennent à démontrer que le basket du C.E.M. Clamart se porte bien.

Quelques-uns des prochains matches dans le gymnase du plateau en Excellence Régionale :

— le 17 décembre 1977 à 21 h,

contre Persan.

— le 14 janvier 1978 à 21 h,

contre Nemours.

— le 22 janvier 1978 à 15 h,

contre Viry-Châtillon.

TENNIS DE TABLE

Douze tables de matches au gymnase Condorcet ne sont plus suffisantes !

Il a fallu organiser les heures de jeux et occupation des tables (il me semble qu'une demi-heure pour 2 ou 3 sets serait suffisante) comme on organise l'occupation des courts au tennis ! Les jeunes ont boudé longtemps le « ping-pong ». Il y a aujourd'hui affluence ! Allons, tant mieux, vous dira les créateur du « ping-pong » à Clamart en 1923. Mais maintenant, avec cette « abondance », la section du C.S.M. devrait nous sortir rapidement de valeureuses équipes !

RUGBY

La section a une bonne équipe I, mais qui, à première vue (après les matches contre Senlis et Besançon) paraît moins rugueuse et moins scientifique qu'il y a deux ans. Les joueurs s'abstiendraient-ils des entraînements. Quoiqu'il en soit, l'Equipe I a bien besoin de voir (et d'entendre) doubler ou tripler les supporters les jours de matches. Ceux-ci verront d'ailleurs d'intéressantes confrontations contre des XV^e provinciaux... Dôle... Pontarlier... Châlons... qui jouent un bon rugby sans brutalités.

Voici la liste des rencontres qui se disputeront sur le terrain d'honneur :

Challenge de l'Essor, le 24 décembre 1977 à 15 h contre Arras (Nationale I).

Championnat de France, 2^e Division :

— le 15 janvier 1978 contre DOLE.

— le 29 janvier 1978 contre C.A.S.G.

— le 19 février 1978 contre Vitry.

La Section rappelle qu'un car emmène les supporters sur terrains adverses pour les autres matches. Se renseigner au Bureau des Sports.

SPORTS

FOOT

FOOT - Calendrier du Foot au Stade Hunebelle

(Première Division) :

— 15 janvier 1978 contre Rueil.

— 5 février 1978 contre Les Clayes.

— 26 février 1978 contre Montmartre.

— 12 mars 1978 contre Bois-d'Arcy.

Claude FORBIN.



PORTRAIT D'UN JOUEUR qui a grandi fidèlement au sein du C.S.M. Clamart

(Propos recueillis auprès de ses dirigeants et ses coéquipiers du rugby.)

Il s'agit de Jean-Pierre LIGAON, 26 ans, 1,75 m, 70 kilos.

Lorsqu'il se présenta au C.S.M., à 12 ans, il était élève à la Maison Blanche. Et comme il paraissait « gros bébé rose » et que le « Manège Enchanté » amusait alors les enfants à la télévision, les copains le surnommèrent « Pollux »... et l'appellent toujours ainsi, même sur le terrain !

Aujourd'hui, Ligaon a terminé ses études de « Dentaire » et a ouvert un cabinet à Châtillon-sous-Bagneux. Le joueur sait tenir avec brio n'importe quelle place de l'ouverture à l'arrière. Mais autant il est d'une approche agréable dans la vie de tous les jours, autant il devient hargneux dès le coup d'envoi d'un match ! C'est le célibataire un peu Don Juanesque prétendant plusieurs, parfois hanté d'une sympathique mauvaise foi, mais épris de musique et meneur d'hommes !

Une passion : la voile. En 1975, il a emmené en croisière la moitié de l'Equipe I. Mais « Pollux » est aussi doué pour tous les sports et le volley et le tennis n'ont pas de secrets pour lui. Un vrai secret : il est « hygiéniste », pèse ses aliments, additionne les calories... et c'est pour cela qu'il est en équilibre et en forme... souriante !

Ligaon est depuis dix ans en première et pour son premier match officiel était encore cadet. Il peut vous montrer ses breloques de champion de l'Île-de-France 2^e Division, champion de France 3^e Division, puis de 2^e Division et son titre de sélectionné de l'Equipe de Paris contre la Pologne. Cette saison, c'est le capitaine-entraîneur de l'équipe première. Il succède aux MURET - SUQUET. Bonne chance à ce Clamartois bon teint !



TOURNOI 1977

Section : Volley-ball.

Equipes étrangères participant au 20^e tournoi de Clamart

Equipes féminines :

P. Milowice Sosnowiec (Pologne) — Etoile Rouge Bratislava (Tchécoslovaquie) — Pierrefonds V.B.C. (Canada) — C.S. Chenois-Genève (Suisse) — Putney Kestrels Condres (Angleterre).

Equipes masculines :

G.K.S. Gwardia Wraclaw (Pologne) (vainqueur 1976) — Etoile Rouge Bratislava (Tchécoslovaquie) — A.T. Lods (Pologne) — Interance Zaan (Hollande) — A.S.U. Bruxelles (Belgique).

SECTION PÉTANQUE

Suite à un article paru le 27 avril dernier mentionnant les succès déjà obtenus et, en particulier, ceux de nos éléments féminins, il nous est encore agréable de mettre en relief le titre de championne de Ligue Ile-de-France Triplette 1977 obtenu sur le terrain de l'A.B. XII^e, le dimanche 17 septembre par l'équipe VAPPREAU Danièle, CHAIGNE Bernard, TURPIN Catherine.

Le quart de finale avait été remporté par 13-0.

Une sympathique réception au siège du Club a salué ce titre enviable.

LE BUREAU.

N.B. — En concours fédéral, une doublette masculine, le 8 octobre, à Bièvres, a échoué en demi-finale, 13-12, après avoir mené 11-1. Le sport a parfois de drôles de déceptions.



La Hutte

235, avenue Victor-Hugo
CLAMART

Ouvert le dimanche matin

Tél. : 642.65.72

LOCATION - SKI - CHAUSSURES - ENTRETIEN

FOIRE AUX SKIS

SKIS NEUFS — SKIS D'OCCASION — CHAUSSURES

A DES PRIX INCROYABLES !

ENEZ VOIR !

TOUTE LA RADIO
E. ROPTIN
 14, avenue P.-V.-Couturier
92140 CLAMART — Tél. : 642-25-07
 RADIO — T.V. — HI-FI — ELECTRO-MÉNAGER
 DISQUES — PHOTO
 Dépannage rapide NOIR et COULEUR

DISTRIBUTEUR OFFICIEL
Radiola



50 ANS DE MARIAGE

Toutes nos félicitations à M. et Mme EHGNER qui ont célébré leurs cinquante ans de mariage. Ils se sont unis le 5 novembre 1927 à Clamart. Ce couple a eu deux filles qui leur ont donné quatre petits enfants. A cette occasion, M. le Maire leur a remis la Médaille de la Ville de Clamart.

J. peignon
 CLOTURES EN CHATAIGNIER
 TREILLAGES — PIEUX — TUTEURS
 109, av. Victor-Hugo - 92140 CLAMART — Tél. : 642-00-42

Agent CITROËN
Ets BEAUVAIS
 CONTROLE ANTI-POLLUTION
 83, rue Condorcet, 92140 CLAMART — Tél. : 642-06-70
 CARROSSERIE — PEINTURE AU FOUR

DÉMÉNAGEMENT — GARDE-MEUBLE
L. Delacquis
 4, avenue Jean-Jaurès, 92140 CLAMART
 Tél. : 642-00-32

— PINGOUIN-STEMM —
 « AUX DOIGTS MAGIQUES »
 LAINE • CHAUSSETTES • COLLANTS • TAPIS
 et COUSSINS A FAÇON
 38, avenue Jean-Jaurès, 92140 CLAMART
 Tél. : 644-16-67

AGENT : RIELLO CERTLI • CHAPPÉE • CUENOD
ENTREPRISE G.Y. LUTAUD
 10, impasse des Carnets
 92140 CLAMART - 631-27-01
 Dépannage rapide et entretien — Étude de Contrat — Agréé Gaz de France
 Electronique automatique — Spécialiste Brûleurs à Mazout — Chauffage central, brûleurs toutes marques — Mazout — Gaz — Régulation — Entretien — Réglage
 TOUTES TRANSFORMATIONS ET INSTALLATIONS EN TOUS GENRES
 TOUTE PRODUCTION D'EAU CHAUDE

SOCIÉTÉ CHIMIQUE DE LA ROUTE
 Anciennement LASSAILLY & BICHEBOIS
 ● TRAVAUX ROUTIERS PUBLICS ET PARTICULIERS
 ● TERRAINS DE SPORT — COURS D'ÉCOLES
 ● EMULSIONS — MATÉRIAUX ENROBES
 DIRECTION RÉGION PARISIENNE
 45, rue Camille-Desmoulins — 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
 Tél. : 645-21-44 (lignes groupées)

J.-P. CONDY fondée en 1938
 AGENCE MIGNAT - Transactions Immobilières - Gestion
 Tél. : 642-63-93 — 43, bd des Frères-Vigouroux
 agréé SNPI
 près central téléphonique de Clamart 92 - MALAKOFF

Entreprise R. BONHOMME
 475, avenue de la Libération, 92140 CLAMART
 Tél. : 630-00-67
 Tous matériaux de construction
 et de décoration d'occasion

RENOUVELLEMENT POUR L'ANNÉE 1978

Carte nationale de priorité des mères de famille
 Le maire informe la population que le renouvellement des cartes nationales de priorité des mères de famille, délivrées ou validées en 1977, aura lieu dès à présent :
 — à la mairie (bureau d'aide sociale) ;
 — à la mairie-annexe, 136, rue de la Porte-de-Trivaux.
 Les intéressées devront se munir de leur carte de priorité ou de leur livret de famille.
 En outre, lorsque leur carte sera trop usagée pour pouvoir être renouvelée, les titulaires devront se munir d'une photographie d'identité pour l'établissement d'une nouvelle carte.
 Toutes les opérations de renouvellement devront être terminées avant le 31 décembre 1977.
 Toute carte qui, après cette date, ne porterait pas la mention de sa validité pour 1978, exposerait sa bénéficiaire à se voir refuser l'usage de cette carte dans les transports en commun, files d'attente, etc...
 Le Maire :
 J. FONTENEAU.

ASSOCIATION DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

Responsables dans le département, de l'Association de regroupement des médaillés du travail :
 M. A. LABORIE
 20, av. du Lieutenant-Massé
 92330 SCEAUX
 Tél. 702-20-55
 M. SPITZ Robert
 « Les Dahlias »
 14, rue du Nord
 92160 ANTONY
 Tél. 668-00-26.

LE C. I. F.

Le C.I.F., 21, avenue Jean-Jaurès, vous informe :
 Un spécialiste sera à votre disposition pour vous renseigner pour vos impôts locaux (taxes d'habitation, foncières, professionnelles), à son siège :
 — le lundi 5 décembre, de 18 à 19 h. 30
 — le lundi 12 décembre, de 18 à 19 h. 30.

DON DU SANG

Clamart se trouve dans les premières villes des Hauts-de-Seine par le nombre de ses donneurs de sang.
 Lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le samedi 17 septembre, M. le Maire a remis leur diplôme à de nombreux donneurs clamartois (38).
 En septembre, lors des Journées du Sang dans notre ville, 175 volontaires, dont 11 nouveaux donneurs, se sont rendus à différents points mis en place par le Centre National de Transfusion Sanguine. La Municipalité et le C.N.T.S. transmettent leurs remerciements à toutes les personnes qui apportent, en la circonstance, un précieux concours, soit en offrant leur sang, soit en collaborant à la campagne de propagande ou au déroulement même des séances.

ATTENTION !
AVANT LE 31 DÉCEMBRE 1977,
Faites-vous inscrire sur les listes électorales si ce n'est déjà fait :
SI VOUS ATTEIGNEZ 18 ANS au plus tard le 28 février 1978,
SI VOUS N'AVEZ JAMAIS ÉTÉ INSCRIT,
SI VOUS ÊTES ARRIVÉ RÉCEMMENT SUR CLAMART,
 Pour toutes précisions se reporter à l'article paru dans le dernier numéro du Bulletin municipal d'octobre ou se renseigner au bureau des élections à la mairie, du lundi au samedi inclus, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 heures.

LES PLANTATIONS DE 1977

En plus d'être une des cités les plus fleuries des Hauts-de-Seine, notre ville est aussi une des cités les plus vertes.
 Sans parler de la forêt qui est la grande chance de Clamart, ni des jardins publics créés çà et là, ni même de tous les jardins privés autour des petits pavillons, qui constituent la plus grande partie de notre habitat et, par répercussion, profitent indirectement à l'ensemble, il faut constater que beaucoup de nos rues sont plantées d'arbres.
 Ce « capital » d'arbres ne se conserve pas sans effort. Les arbres vivent, mais aussi meurent, et il faut les remplacer.
 C'est un effort qui, sans être spectaculaire, est néanmoins important. Pour se conformer au cycle de la végétation, les plantations de l'année sont effectuées en partie juste avant le printemps, et en partie, à la fin de l'automne.
 En conséquence, les plantations de l'année seront réparties en quatre catégories.
Plantations de remplacement, effectuées au printemps :
 Avenues du Commandant-Duval, Victor-Hugo (partie communale), Emmanuel-Sarty, Marguerite-Renaudin, Paul-Padé, Brissard, Etienne-d'Orves, Perthuis, d'Auvergne, etc. :
 — Quarante-quatre érables boules, acacias kelseyi, charmes fastigiés, érables planes, peupliers d'Italie, tilleuls de Hollande...
Plantations de remplacement à réaliser maintenant :
 Avenues du Bois-Tardieu, Filassier, des Pommiers, du Midi, de la Porte-de-Trivaux, de Normandie, de Bretagne, de Villacoublay, Marguerite-Renaudin, Denis-Abraham, de Travers-Loup, Perthuis, Brissard, Emmanuel-Sarty, d'Estienne-d'Orves, Alfred :
 — Soixante et onze charmes fastigiés, érables, peupliers d'Italie, tilleuls de Hollande, platanes, acacias kelseyi, acacias boules...
Plantations nouvelles effectuées au printemps :
 Rue de Vezous, bretelle des Petits-Ponts, rue de Provence :

LA CRÈCHE FAMILIALE FAIT SES COMPTES

Le document financier pour 1976 ayant été publié, il est possible, comme il avait été annoncé dans un précédent bulletin de

porter à la connaissance des Clamartois les résultats financiers de gestion.

Dépenses :

Salaires et frais de nourriture	398 240,00 F
Pharmacie	192,55 F
Electricité, chauffage, diverses	13 224,97 F
Matériel (littérature, parc, etc.)	23 994,47 F
Imprimés	3 531,60 F
Frais mobilier et immobilier	15 858,45 F
Achat automobile (4 L)	15 552,24 F
Frais généraux	142 234,68 F
Total	613 265,51 F

Recettes :

Participation des familles	166 840,50 F
Subvention département	22 845,00 F
Allocations familiales	94 813,00 F
	284 498,50 F
Déficit à la charge de la commune	328 767,01 F

Ce qui réparti ainsi les charges par jour et par enfant :

Famille	19,45 F
Subvention	37,26 F
Commune	38,32 F
Total	71,48 F

La crèche étant ouverte 231 jours par an, chaque enfant coûte aux finances communales : 8 851,92 F. Le caractère social de l'établissement, c'est-à-dire la mise en jeu de la solidarité col-

lective, est d'autant plus important que priorité est toujours accordée aux mères en difficulté (mères célibataires, chômeurs, très faibles ressources, pères au service militaire, étudiants, etc.).

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher ces résultats de ceux de la crèche classique préexistante (prix réactualisés en 1976 à

Famille	19,41 F
Subvention	37,26 F
Commune	77,56 F
Total	134,22 F

soit 134,22 F par jour et par enfant

La commune prenant à sa charge pour une année et un enfant : 17 921,33 F.
 La comparaison est d'autant plus intéressante que les deux crèches ont rendu aux familles les mêmes services : 8 579 journées d'accueil en crèche familiale contre 8 243 à la crèche du Trosy.

CRÈCHE FAMILIALE 26, rue du Trosy Tél. : 644-20-86	CRÈCHE CLASSIQUE 26, rue du Trosy Tél. : 645-21-23, poste 279
---	--

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
 Mmes les Directrices reçoivent sur rendez-vous.

MAUNOURI et CUIROT
 65, rue Lazare-Carnot — 92140 CLAMART
PLAUMBERIE — SANITAIRES
CHOUFFERIE — Agrée G.D.F.
COUVERTURES
TRAVAUX NEUFS
ENTRETIEN
DÉPANNAGES
642.05.39

DES CRÈCHES POURQUOI ?

Ce titre peut, à première vue, surprendre tant il paraît évident que « il faut des crèches ». Les crèches mettent à la disposition des jeunes mères qui travaillent une possibilité de résoudre le problème de la garde de leur enfant avant qu'il n'ait l'âge d'aller à l'école. Possibilité : cela sous-entend deux choses : d'abord la liberté de choisir le mode de placement (membre de la famille, voisin, nourrice libre, crèche, etc.), ensuite les moyens financiers d'assurer le placement. Ce fut le souci de la municipalité précédente qui décidait le 6 décembre 1974 : « ... Considérant que de nombreux travailleurs sont soumis à des difficultés financières pour assurer la garde de leur enfant par une nourrice... qu'il apparaît souhaitable de faire jouer dans ce domaine la solidarité collective... décide de créer

dans la commune une crèche familiale. » Profondément libérale, l'équipe municipale pense que le libre choix de chacun doit être respecté, mais qu'il n'y a pas de liberté sans pluralisme des solutions et si besoin atténuation suffisante des obstacles financiers chaque fois qu'il est nécessaire. Que reste à son foyer la maman qui le souhaite (ou le peut) : le métier de mère de famille n'est-il pas un plus beau et, n'en déplaise à certains idéologues, la mère (et le père) sont les irremplaçables éducateurs de l'enfant. Mais que le choix des mamans qui travaillent, par goût personnel ou par nécessité, soit respecté, c'est la responsabilité des élus d'y veiller. Chacun pourra, à la lecture des renseignements qui ont précédé et du tableau ci-dessous, apprécier comment l'équipe municipale met ses idées en pratique :

Enfants en garde sur la commune	
Nourrices libres	234
Crèches	168
Total	402

Ainsi la politique municipale a abouti à assurer le placement de 42 % des enfants confiés à des étrangers. De ce fait, 130 familles bénéficient d'un tarif inférieur à celui du prix plafond des crèches (37 et 31 F suivant la crèche) et les 38 familles payant plein tarif ont une charge inférieure à celles qui utilisent le secteur libre.

LES CRÈCHES : UN PÉPETUEL DEVENIR

Les responsables municipaux se doivent d'être constamment à l'écoute des besoins, qui peuvent augmenter voire rester stationnaire ou changer géographiquement (notre commune est vaste et en perpétuel remaniement démographique) ou changer de nature (étalement des vacances, etc.).
 De 1965 à 1971, la capacité d'accueil était de toute évidence insuffisante (30 lits en 1965). Point n'était besoin d'études préliminaires. La crèche du Trosy est portée de 30 à 48 lits. La commune achète des terrains au Pavé-Blanc et participe pour 25 % à l'édification de la crèche départementale qui, avec ses 60 lits, porte l'accueil total à 108 enfants. La municipalité ensuite s'interroge. Les crèches absorbent à plein, mais les statistiques d'état civil et l'évolution des effectifs scolaires sont les « cliognants » d'une croissance démographique qui hésite. En bref, il existait un besoin encore non satisfait, qu'il fallait s'efforcer de satisfaire aussi vite que possible, au meilleur prix et sans engager l'avenir irréversiblement pour un demi-siècle. Après enquêtes et travail des commissions municipales la solution de la crèche familiale (à domicile) est retenue :
 — **Solution rapide :** le 6 décembre 1974, vote du Conseil municipal ;

le 1^{er} octobre 1975, ouverture de la crèche. (Il avait fallu cinq ans pour libérer les terrains nécessaires et construire la crèche du Pavé-Blanc.)
 — **Solution économique :** la crèche départementale est revenue à deux millions ; la crèche familiale à moins de 150 000 F.
 — **Solution souple :** les bâtiments de la rue du Trosy et du Pavé-Blanc sont bâtis pour durer de nombreuses dizaines d'années et sont inamovibles aux deux pôles de la commune. La crèche familiale « saupoudre » tous les quartiers du territoire avec ses trente à quarante nourrices-gardiennes se répartissant de la Cité du Fonctionnaire au quartier de la Gare, de la Garenne-Trivaux et la Cité à Percy ou au Jardin-Parisien.

LES CRÈCHES : A L'ÉCOUTE DES USAGERS

Notre société évolue, de plus en plus se fait jour le désir non seulement d'être informé, mais encore de s'exprimer, de participer. Certes, les élus ont été désignés démocratiquement pour décider au nom de tous. Certes, chaque semaine les directrices soumettent au maire adjoint responsable les problèmes quotidiens et ces chefs de service vivent sans cesse au contact des usagers. Certes, tout problème important est soumis à la réflexion du maire et de ses dix adjoints chaque mercredi. Certes, chaque fois qu'il est nécessaire les conseillers municipaux, en commissions ou en réunion plénière étudient et décident. Il n'en demeure pas moins que les familles et le personnel sentent le besoin d'un dialogue toujours plus vivant que les bulletins d'information. C'est ainsi que,

parfaitement consciente de ce désir la municipalité a organisé trois réunions groupant parents, personnel des crèches, médecin pédiatre, assistante sociale et présidée par le maire, assisté de l'adjoint responsable et des conseillers municipaux membres des commissions compétentes. Précisons :

Le vendredi 13 mai (Foyer J.-J.-Rousseau) et lundi 6 juin (mairie) pour la crèche familiale et le mardi 14 juin (mairie) pour les usagers de la crèche du Trosy. Dès le vendredi 24 juin était convoquée la commission municipale des affaires sanitaires pour étudier les problèmes soulevés lors de ces trois réunions. C'est ainsi que fut décidé le maintien d'une permanence au mois d'août pour la crèche familiale afin de tenir compte de l'étalement des vacances aussi bien des familles que des conjoints des gardiennes. Décidé également de tourner un film pour fixer la vie des enfants à la crèche du Trosy. Décidé également, pour pallier à l'absentéisme des enfants, qu'une rémunération minimum serait garantie aux gardiennes en attendant que les décrets d'application de la loi du 17 mai 1977 soient publiés (fin 1977), etc., etc., ce qui n'exclut pas que d'autres questions soient mises à l'étude et beaucoup solutionnées.

Le Maire adjoint,
 Responsable des crèches :
 Dr JOUANNIN.

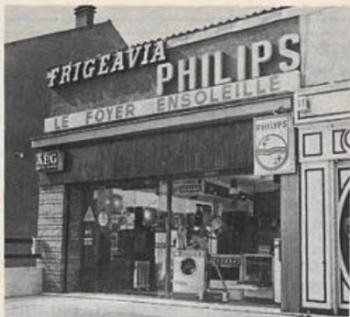
Les lecteurs intéressés sont invités à adresser tout courrier concernant cet article à la mairie. Il sera répondu personnellement et pour les questions d'intérêt général dans un prochain bulletin.

3^e AGE

COMMENT PAYER DES TRAVAUX URGENTS ?

Retraité avec des ressources très modestes, je dois faire faire des travaux urgents dans mon petit logement. L'entrepreneur m'a fait un devis qui dépasse mes possibilités. Comment le payer ?
 Tout d'abord, n'acceptez le devis de cet entrepreneur qu'après vous être assuré qu'on ne vous en proposera pas un moins cher. D'ailleurs je vous conseille de ne rien décider avant d'avoir consulté le PACT, organisme qui se charge justement d'aider les personnes dans votre cas. Le PACT (Protection, Amélioration, Conservation. Protection de l'habitat) est un organisme officiel à but non lucratif qui peut vous aider, d'abord dans vos démarches, puis en vous obtenant des subventions. Mais il faut prendre contact avec le PACT avant de commencer les travaux pour avoir une subvention. Vous écririez à cet organisme en précisant si vous êtes propriétaire ou locataire de votre logement. Vous signalerez à quels organismes de retraite vous êtes affiliés en donnant le montant de la ou les retraites. Enfin, vous décrierez les travaux que vous désirez faire exécuter. Lorsqu'en réponse à votre lettre, vous recevrez la visite d'un membre du PACT, vous pourrez lui montrer le devis fait par l'entrepreneur pour qu'il vérifie au vu des lieux à rénover. S'il estime que le devis est exagéré, il pourra vous conseiller une autre entreprise. Ensuite, le PACT se chargera de faire les démarches nécessaires auprès de votre caisse de retraite pour obtenir les subventions nécessaires. Il vous fera savoir ensuite le montant qu'il vous restera à débours, surveillera les travaux et réglera les factures, avec les subventions de la caisse de retraite.
 L'adresse du PACT de votre département vous sera donnée à la Fédération nationale des Centres PACT, 4, place de Vénétie, 75643 Paris Cédex 13.

CLAMART
Ville fleurie



Ets FERREY

4 bis, rue de Versailles
 Tél. : 630-15-91 — 92140 CLAMART
 L'ÉLECTRO-MÉNAGER — LA TÉLÉVISION
 LES MEILLEURS PRIX DE LA RÉGION
 LE MEILLEUR SERVICE APRÈS VENTE

PARTEZ TRANQUILLE

après avoir consulté un spécialiste
 Systèmes d'alarme, blindage de porte, surveillance par télévision

DEVIS GRATUIT

Département Sécurité : 181, avenue Jean-Jaurès, 92140 CLAMART
 MAGASIN OUVERT LE SAMEDI MATIN — Tél. : 645.70.06

Remise de décorations
 à l'Arc de Triomphe,
 le 11 novembre 1977,
 au cours de la célébration
 du 59^e anniversaire de l'Armistice

Notre concitoyen, M. Gustave CORMIER, classe 1917, était sur les rangs des onze anciens combattants, retenus pour être décorés de la croix de chevalier de la Légion d'honneur par M. le Président de la République, place Charles-de-Gaulle, à Paris.

Cet honneur est vivement ressenti par la 406^e Section des Médailleurs Militaires, dont le récipiendaire est trésorier et par les légionnaires et anciens combattants clamartois.

A vingt et un ans, notre concitoyen a été décoré de la médaille militaire, accompagnée de la croix de guerre avec palme, dans les conditions exceptionnelles que voici :

Combattant d'Infanterie, au 132^e Régiment, c'est à l'Escadrille Bréguet 218 (Renault 500) où il était détaché en qualité d'observateur que, le 25 décembre 1918, il se signale au cours d'une mission de protection d'un avion de réglage de l'Escadrille, dans le ciel de Lunéville.

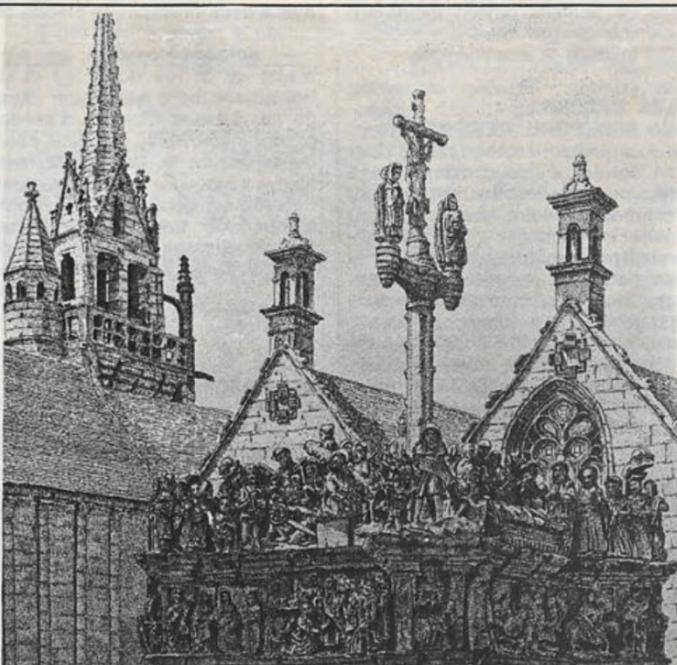
Attaqué par sept avions « Fokker » commandés par l'as allemand von Richthofen, le « Bréguet » ayant son pilote gravement atteint à la tête, l'aspirant Cormier, dès le début du combat aérien dont c'était le premier, défendit l'équipage, permettant le retour dans nos lignes de l'appareil totalement désarmé atteint de plus de 150 impacts de balles.

Les deux camarades de combat furent évacués et soignés ensemble à l'hôpital Gama à Toul où le capitaine de la BR. 218, entouré de ses officiers, les décorait tous les deux.

La famille de M. Cormier, dans la tribune « Champs Elysées - Clemenceau » a été fière du « petit brave », comme l'écrivait le 26 septembre 1918, du S.P. 159, le capitaine Petit, commandant l'escadrille, faisant compliment aux parents du courage de leur fils « heureux d'être décoré » pour avoir accompli son devoir tout simplement.



Décoration de M. CORMIER
 (Photo Actualités Photographiques Parisiennes.)



RONSARD, PÈRE DES ÉCOLOGISTES !

Dans un collège de Clamart, un professeur de français a eu la lumineuse idée de demander à ses élèves, ce qu'ils pensaient en 1977 de « l'élégie aux bûcherons de la forêt de Gâtines » qui date de 1584 (Poème de Ronsard).

Oui, le bon La Fontaine, 80 ans plus tard, en 1664, vantera les charmes de la forêt de Clamart, de nos prés et de nos fontaines, et la saveur du beurre et des légumes de notre village ! Mais Ronsard ne se contente pas d'admirer : il réside dans un manoir au nord de l'Anjou, à la Poissonnière, et de ses fenêtres, sa vue s'étend sur les frondaisons de la forêt de Gâtines (aujourd'hui, sud du département de la Sarthe) cela le repose et l'inspire.

Cette forêt qui appartient à la famille de Navarre vient d'être vendue par Henri (futur roi Henri IV) qui a besoin d'argent pour armer des hommes et guerroyer avec son fidèle Agrippa d'Aubigné contre les bandes catholiques. Or, les acquéreurs sont des ruraux qui veulent semer et planter et faire rapporter la terre. Et ils commencent à abattre des arbres. D'où l'émotion, puis la révolte du poète à qui l'on saccage son paysage ! Il n'a, à sa disposition, ni grands journaux, ni Télé, alors il aiguise sa plume et rédigea sa fameuse élégie qui atteindra la cour, les nobles, les paysans.

Dès le premier vers, il clame :
 « Ecoute bûcheron, arrête un peu [ton bras !] »

Puis il soutient :
 « Ce ne sont pas des bois, que [tu jettes à bas] ».

Les niveleurs de forêt vont en chasser les nymphes, c'est un grand sortilège ! Mais aussi les oiseaux, les animaux :

« Forêt, haute maison des oiseaux [bocagers, Plus le cerf solitaire, et les [chevreuils légers

Ne paîtront sous ton ombre, et [ta verte crinière... »

Les amoureux n'auront plus de cachette :

« Plus l'amoureux pasteur, sur un [tronc adossé Enfant son flageolet à quatre [trous percé

Son matin à ses pieds, à son [flanc la houlette Ne dira plus l'ardeur de sa belle [Jeannette. »

Puis en ces temps de jeux floraux et des premiers concours de poésie, il pense aux têtes que l'on ne couronnera plus de chênes, puisqu'on abat ceux-ci sans vergogne :

« Adieu, chênes, couronne aux vaillants citoyens... »

Il en veut à ces temps nouveaux, où l'on ne regarde plus que le profit... au lieu d'admirer la nature (quel rapprochement avec nos promoteurs de 1977 qui sacrifient l'air et la verdure pour « bétonner »).

« Peuples vraiment ingrats qui [n'ont su reconnaître

Les biens reçus de vous, peu- [ples vraiment grossiers De massacrer ainsi leurs pères [nourriciers !] »

Il finit en prédisant l'avenir et les bouleversements du monde devant tant de désinvolture :

« Que l'homme est malheureux [qui au monde se fie !

O Dieux que véritable est la [philosophie, Qui dit que toute chose à la fin [périra... »

Ronsard voit bientôt les vallées transformées en montagnes, les cimes devenir large campagne et même la mer couverte de champs de blé...

« Neptune quelquefois de blé sera [couvert ; La matière demeure et la forme [se perd... »

L'Écologie. L'Environnement. Aujourd'hui les partis en tirent publicité : lutte contre l'établissement d'une voie express, alerte contre le bruit des autos par ceux-là même qui possèdent voitures et camions, protestations contre l'implantation d'une usine d'engrais ou de fromage, alors qu'on a réclamé des emplois, etc.

Ronsard, calmement nous redit en cinquante vers, alexandrins bien frappés tout ce que nous pouvons penser sur le sujet. Un fameux précurseur et qui n'avait ni micro, ni des millions de téléspectateurs !

Claude FORBIN.

LABORATOIRES SERGANT

ANALYSES MÉDICALES — Agréé par la Sécurité Sociale n° 1661
 235, av. Victor-Hugo, CLAMART — Tél. : 644-32-93 (lignes groupées)
 Jour et Nuit, Dimanches et Fêtes — Autobus 189 (arrêt Hébert)
 A partir du 1^{er} janvier 1978 : 193-195, AVENUE VICTOR-HUGO

clinique du plateau

5 et 7, rue des Carnets — 92 - CLAMART

conventionnée par la Sécurité Sociale et les principales mutuelles

Tél. : 630-21-35 (lignes groupées)

CHIRURGIE GÉNÉRALE
 CHIRURGIE DES VOIES URINAIRES
 CHIRURGIE DES VOIES DIGESTIVES
 — CHIRURGIE DES YEUX —
 CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE — O.-R.-L.
 — KINÉSITHÉRAPIE — MASSAGES —
 RADIOLOGIE

AUTOBUS 190 - 195

Clamart

ville

propre

TANAGRA

ACHAT — VENTE — ÉCHANGE — ANTIQUITÉS
 — TAPISSERIE — DÉCORATION — CADEAUX —

15, RUE HÉBERT
 92140 CLAMART

Tél. : 645-05-42

ils vont à...

GILDA
 MANESSE
 MEUBLES

«habiller»
 leur maison



«PARKING»

34 rue PAUL-VAILLANT
 COUTURIER
 489 Avenue DU GÉNÉRAL
 DE GAULLE
 92140 CLAMART

Tél. 644.13.60

CREDIT
 CÉTELEM
 SOFINCO

matelas Epéda

34, rue P.V. Couturier

nocturne jusqu'à 21 h

OUVERT
 DIMANCHE MATIN

**service
de garde**

CLINIQUE DE MEUDON-LA-FORÊT

3 et 5, avenue de Villacoublay
(limite Petit-Clamart-Meudon-la-Forêt)

92360 MEUDON-LA-FORÊT

— CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE —
MATERNITÉ — DERMATOLOGIE
O.-R.-L. — RÉÉDUCATION — MASSAGES
RADIOLOGIE — COBALT — LABORATOIRE

Tél. : 630-21-31 + • Autobus : 136, 190 B et 195
130 LITS « CONVENTIONNÉS » (S.S. et Mutuelles)

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

CELERIER

Agréé par la Sécurité Sociale.

160, avenue Jean-Jaurès, 92140 CLAMART — Tél. : 644-47-98 +
Autobus 189 — Arrêt Condorcet-Lazare-Carnot

MÉDECINS

	BAS-CLAMART	HAUT-CLAMART
JANVIER		
DIMANCHE 1 ^{er} JANVIER	D ^r LAPORTE, 140, avenue Jean-Jaurès 642-00-67	D ^r AURENSAN E.F.1, 640, Cité de la Plaine 630-02-07
DIMANCHE 8 JANVIER	D ^r LADOIRE, 229, avenue Victor-Hugo 642-50-17	D ^r CHAZELLE, 33, rue de la République .. 630-44-45
DIMANCHE 15 JANVIER	D ^r CATHELINÉAU, 56, avenue Victor-Hugo . 645-06-79	D ^r AUDIA, 5, rue Racine 631-67-63
DIMANCHE 22 JANVIER	D ^r BOUZERAND, 6, rue P.-V.-Couturier 642-01-09	D ^r SCHECHTER, 16, rue Voltaire 631-66-28
DIMANCHE 29 JANVIER	D ^r BARBIER, 193, avenue Victor-Hugo 642-02-60	D ^r RAVOUS, E.F.1, 640, Cité de la Plaine .. 630-02-07
FÉVRIER		
DIMANCHE 5 FÉVRIER	D ^r BOUVIER, 157, avenue Jean-Jaurès 642-38-15	D ^r JOUGUET, E.F.1, 640, Cité de la Plaine .. 630-02-07
DIMANCHE 12 FÉVRIER	D ^r HAMON, 140, avenue Jean-Jaurès 642-00-67	D ^r AURENSAN, E.F.1, 640, Cité de la Plaine 630-02-07
DIMANCHE 19 FÉVRIER	D ^r CATHELINÉAU, 56, avenue Victor-Hugo . 645-06-79	D ^r SCHECHTER, 16, rue Voltaire 631-66-28
DIMANCHE 26 FÉVRIER	D ^r LADOIRE, 229, avenue Victor-Hugo 642-50-17	D ^r CHAZELLE, 33, rue de la République 630-44-45
HOPITAL ANTOINE-BÉCLÈRE — Urgences adultes et enfants 24 heures sur 24 — Tél. : 630-21-22		



MARIE-THERÈSE BERTRON

TAPISSERIE ET TISSUS D'AMEUBLEMENT
CONFECTION — VOILAGES — DOUBLES RIDEAUX — DESSUS DE LIT, etc.
88, rue Lazare-Carnot, 92140 CLAMART — Tél. : 644-53-60

COTILLONS - FARCES - PHOTO

VAROU PHOTO

5, avenue René-Samuel
(près Mairie)

92140 CLAMART
Tél. : 644.79.27

**CLAMART
VILLE
FLEURIE**



VOTRE OPTICIEN

agréé par les mutuelles

Centre d'appareillage pour malentendants Essais gratuits
Lentilles de contact souples et rigides

30, av. Jean-Jaurès, 92-CLAMART — Tél. : 642-03-30

Clinique Chirurgicale de la Maison Blanche

32, rue G.-Huguet, 92140 CLAMART
Tél. : 644-56-30

CHIRURGIE GÉNÉRALE — CHIRURGIE DIGESTIVE
CHIRURGIE DES VOIES URINAIRES
GYNÉCOLOGIE — ORTHOPÉDIE — VARICES
OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE — OPHTALMOLOGIE
— RADIOLOGIE — CHIRURGIE DES OREILLES —

Tous examens pré-opératoires
(analyses, radios, électrocardiogrammes)

- CONVENTIONNÉ : Sécurité Sociale et toutes autres caisses (militaires, agricole, R.A.T.P., S.N.C.F., etc.)
- Établissement agréé : Toutes les Mutuelles
- Radiologie
- Consultations de chirurgie tous les jours sur rendez-vous
- Service d'ambulance gratuit pour assurés sociaux

Autobus : 162 - 189 - 191 (arrêt à 5 minutes de la Clinique)

AMBULANCES JOUR ET NUIT
— Tél. : 736-69-22 —

AMBULANCES

NUIT et JOUR - EXPRESS

à **CLAMART** **631.69.22**

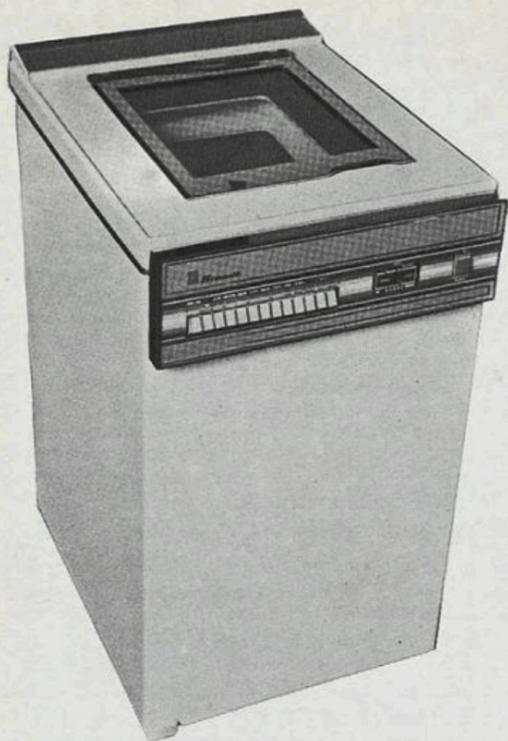
(Municipal)

175, rue de la Porte-de-Trivaux

- PERSONNEL DIPLOMÉ
- TOUTES DISTANCES
- LOCATION et VENTE de tout matériel médical



- CONVENTIONNÉES
Sécurité Sociale et Mutuelles



STATOMATIC 563 SUPER

DUCREUX - DUFOND

64, rue P.-V. Couturier

92140 CLAMART

 642.11.22

nous offrons
la qualité
Brandt

... Pour ne pas vous tromper



DL 60-26

MONUMENTS FUNÉRAIRES

PIERRE • MARBRE • GRANIT • GRANITO

NOMBREUX MODÈLES EXPOSÉS — RÉALISATION SOUS HUITAINE
ENTRETIEN SÉPULTURE — TRAVAUX TOUS CIMETIÈRES
— CAVEAUX DE FAMILLE SOUS 48 HEURES —

Autre magasin : Cimetière Intercommunal : 631-77-05

MARBRERIE **LOCQUE**

109-113, avenue Édouard-Herriot, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON
Tél. : 631-03-69 (anc. FABIANI)

23, avenue du Bois-Tardieu, 92140 CLAMART
Tél. : 645-96-13 (anc. ROUILLARD)

SAUNA CLUB

DES
PETITS POIDS de CLAMART

11, rue Chef-de-Ville
Détente et Relaxation
Source de Santé

Sans rendez-vous — OUVERT tous les jours
de 17 h à 23 h (même le dimanche)

BAR • TV • Solarium • Douches électroniques
Salles de repos

LA BOUTIQUE AU MASCULIN

rigodon

chemisier - habilleur

vous présente ses meilleurs vœux
pour la Nouvelle Année

3, rue de l'Église — 92140 CLAMART (Mairie)
Tél. : 642-47-88



Avec Opel, partez tranquille
GARAGE DU CENTRE



Tél. 642.05.45

39, AVENUE VICTOR-HUGO, 92140 CLAMART



AGENT MORRIS — AUSTIN

BATHEDOU

Meubles

Tél. 642-06-77

A L'AUVERGNAT

MAISON DI BONA

220, Av. Victor-Hugo

CLAMART

Fermé le Lundi